



CONSEIL DE LA NATION :
**Le président
de la République
nomme six nouveaux
membres**

page 2

ED DIWAN



Quotidien national d'informations

Samedi 10 Mai 2025

- Prix : 15 DA Tirage 2000

BACCALAUREAT JUIN 2025 :

L'équipe chargée de l'élaboration des sujets mise en confinement



page 3

Actualité

JOURNEE
NATIONALE
DE LA MEMOIRE :
Message
du président
de la République **2**

MASSACRES DU 8 MAI 1945 :
Des organisations
françaises
appellent
à la reconnaissance
des crimes
coloniaux **2**



Le ministre
de la Santé supervise
à Djelfa le lancement
de projets
de réalisation
de trois hôpitaux **3**

LPA:

Relance de 19 projets en instance à travers la CGMP

p3

CONSEIL DE LA NATION :

Le président de la République nomme six nouveaux membres

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a signé, jeudi, un décret présidentiel portant nomination de six (6) nouveaux membres au Conseil de la nation, à compter de la date de leur installation, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République.

Conformément aux dispositions des articles 121 (alinéa 3) et 122 (alinéas 2 et 3) de la Constitution, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a signé un décret présidentiel portant nomination de six



(6) membres au Conseil de la nation pour une durée de six (6) ans à compter de la date de leur installa-

tion. Il s'agit de Mme Dalila Bendjoudi et MM. Aissa Bouragba, Ayache Djebablia, Belkacem Bou-

khari, Lakhdar El-Habiri, et Hadj Belghouthi", lit-on dans le communiqué.

JOURNEE NATIONALE DE LA MEMOIRE :

Message du président de la République

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a adressé, mercredi, un message à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la mémoire, commémorant le 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945.

«Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux,

Prière et paix sur son vertueux Messenger,

Chères concitoyennes, chers concitoyens

Le 8 mai, le peuple algérien commémore, avec fierté, l'anniversaire d'un soulèvement populaire décisif, ayant acheminé les luttes du Mouvement national, des décennies durant, à un moment crucial de l'histoire... marquant la naissance d'un front de lutte armée, une option, devenue l'unique voie pour s'affranchir du joug d'un colonialisme abject, l'humanité étant témoin des pires exactions qu'il a commises pendant plus d'un siècle contre le peuple algérien. En cette journée nationale commémorant le 80e anniversaire des manifestations du 8 mai 1945, les Algériennes et Algériens doivent méditer ce dou-

oureux évènement qui révèle l'ampleur de la cruauté des souffrances endurées par un peuple résistant et très fier de sa bravoure, hier comme aujourd'hui, et demain encore, un peuple qui a repoussé l'agression de notre terre bénie, par sa patience et ses sacrifices pour la patrie. Les manifestations du 8 mai sont l'expression la plus sincère de l'attachement du peuple algérien à la liberté, à la dignité et à la fierté, ce même peuple sorti il y a 80 ans pour faire face aux pires crimes de génocides et crimes contre l'humanité des temps modernes, en payant le lourd tribut de plus de 45.000 martyrs pour la liberté et l'affranchissement. La commémoration de cet anniversaire douloureux, par loyauté et fidélité à nos prédécesseurs qui ont enduré des horreurs et des tragédies dévastatrices pour l'homme et la terre, est une forme d'engagement à la préservation du legs des martyrs, qui ancre dans les consciences la nature même de l'identité nationale, dont la profondeur et les repères ont été façonnés par les résistances, les luttes et le combat de générations unies par l'amour de la patrie.. e moment

émouvant qui rappelle à la mémoire l'anniversaire du martyr de dizaines de milliers parmi les enfants les plus chers de la patrie, à Sétif, Kherrata, Guelma, Aïn Témouchent et autres villes, atteste de l'attachement profond du peuple algérien à la glorification de son histoire, de sa nation et de sa liberté. L'Algérie souveraine, fière et victorieuse, construit le socle de son présent, aspire et œuvre avec résolution à l'avantage de développement durable.. portée aujourd'hui par la volonté des patriotes sincères, jaloux de leur patrie et engagés -en cette étape cruciale- à la mobilisation de ses ressources pour préserver sa place sur les plans régional et mondial, forte d'un capital historique source de fierté pour le peuple algérien, un peuple pétri de courage, et d'un souci permanent de faire prévaloir les principes de justice et de liberté. Mue par son attachement au droit de son peuple et en reconnaissance de la sacralité de l'héritage de la résistance et de la lutte, par fidélité à l'esprit de Novembre et au message éternel des martyrs, l'Algérie ne saurait en aucun cas accepter à ce

que le dossier de la mémoire soit relégué à l'oubli et au déni. Le peuple algérien qui a su jadis transformer souffrances et sacrifices en gloires, ne verra pas son élan freiné par la rudesse des défis. Bien au contraire, il redoublera de résolution face à ceux qui s'acharnent contre nos principes et l'indépendance de notre décision nationale. Il déjouera leurs manœuvres en poursuivant sa marche vers de grandes réalisations en matière d'infrastructures à travers toutes les régions et en concrétisant une stratégie visant à inscrire notre économie sur une nouvelle trajectoire d'investissement judicieux dans les immenses potentialités de l'Algérie. Il s'agit aussi de promouvoir les niveaux de bien-être du peuple algérien qui a toujours surmonté les épreuves grâce à son génie, en s'inspirant de son histoire et des chouchada à la pure mémoire desquels nous nous recueillons en cette occasion mémorable.

Vive l'Algérie,

Gloire et éternité à nos valeureux martyrs,

Que la paix et la bénédiction d'Allah vous entourent».

Merad reçoit l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a reçu l'ambassadrice du Royaume des Pays-Bas en Algérie, Anne Elisabeth Luwema, indique, jeudi, un communiqué du ministère. La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, "a permis de saluer la qualité des relations unissant les deux pays ainsi que

le niveau de coopération bilatérale dans les domaines relevant du secteur", précise le communiqué. Les deux parties ont évoqué "le nouveau programme de coopération liant les deux pays en partenariat avec l'Union européenne (UE), dont le lancement est prévu au cours de ce mois pour soutenir le développement local intégré", ajoute la même source. L'importance de cette

initiative a été soulignée par les deux parties, car elle permettra de lancer des projets de développement local dans plusieurs communes pilotes, visant à valoriser les potentialités économiques locales et à générer un impact social significatif". Ce programme constituera aussi "un espace propice à l'échange d'expériences en matière de mécanismes institutionnels de soutien

au développement local, de démocratie participative ainsi que de coopération intercommunale". Concernant les questions d'intérêt commun, les deux parties "se sont réjouies de la dynamique positive enregistrée en matière de coopération sécuritaire, notamment en ce qui concerne la lutte contre la criminalité transfrontalière", conclut le communiqué.

MASSACRES DU 8 MAI 1945 :

Des organisations françaises appellent à la reconnaissance des crimes coloniaux

Plusieurs organisations et associations françaises ont tenu jeudi après-midi un rassemblement à Strasbourg (préfecture du Bas-Rhin) pour commémorer le 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 en Algérie et demander à l'Etat français de reconnaître son rôle dans ces événements sanglants, qui ont fait au moins 45.000 victimes. Selon des médias français, plus de 120 personnes ont pris part à ce rassemblement organisé à la place Kléber, par plusieurs organisations dont Libre pensée du Bas-Rhin, le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples de Strasbourg (MRAP), l'Association des travailleurs maghrébins de France (ATMF), Solidarité pour la Kanaky-Alsace, La France insoumise du Bas-Rhin, le Parti ouvrier indépendant du Bas-Rhin, les Ecologistes Strasbourg et Euro-métropole. Par ailleurs, plus de 70 députés du Nouveau Front populaire et de La France insoumise ont déposé lundi dernier à l'Assemblée nationale française une proposition de résolution visant à reconnaître et condamner les massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Kherrata, Guelma et leurs environs. Le texte appelle à reconnaître officiellement ces massacres comme "un crime d'Etat perpétré contre une population civile désarmée, en contradiction avec les principes universels des droits de l'homme". Les députés demandent également l'inclusion de ces événements dans les manuels scolaires, l'ouverture complète des archives et l'instauration d'une journée nationale de commémoration. De leur côté, des historiens et chercheurs, dont Olivier Le Cour Grandmaison, ont lancé un appel à la reconnaissance de ces crimes coloniaux, soulignant que la répression de 1945 a longtemps été occultée en France. Le collectif note que, comparativement à d'autres puissances coloniales comme le Royaume-Uni, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, les Etats-Unis et le Canada, la France est en retard sur la reconnaissance officielle de ces massacres coloniaux. "Reconnaître ces massacres par les plus hautes autorités de l'Etat contribuerait à améliorer les relations entre la France et l'Algérie", estime Olivier Le Cour Grandmaison, dans une déclaration aux médias.

Merad reçoit l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, M. Brahim Merad a reçu à Alger l'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Favez Abu Aita, avec lequel il a évoqué l'état des relations fraternelles de longue date unissant les deux pays, indique, vendredi, un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue jeudi au siège du ministère, les deux parties ont passé en revue "les relations fraternelles de longue date unissant les deux pays ainsi que le rythme soutenu de la coopération bilatérale, notamment en matière de formation", précise la même source. La rencontre a permis également d'évoquer "la situation humanitaire grave que traverse la bande de Gaza", ajoute le communiqué. Ainsi, "l'ambassadeur palestinien a salué le soutien constant apporté par le Gouvernement et le peuple algériens à la cause palestinienne", ainsi que "les positions immuables du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et de la diplomatie algérienne en faveur de la défense du peuple palestinien", conclut la même source.

ED-DIWAN

Quotidien National
d'Informations

Edité par EURL Société Seghir
de communication

Le Site : www.fr.eddiwan.dz

BUREAU D'ORAN :

12 BD DE L'ALN / E - ORAN

BUREAU D'ALGER :

Cite bois des pins ALGER

Directrice

de la publication

FATIMA-ZOHRA

SEGHIR

Impression : SIA

Z I el Alia - Beb Ezzouar - Alger

DIFFUSION: eldjazairdoc.com

« Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur-Alger.

Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45/020.05.13.77

agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Le Site :

www.fr.eddiwan.dz

Email :

contact@eddiwan.dz

esc.societe@gmail.com

0660 74 95 86

Service Publicité

Tel : 0770 77 03 30

FAX : 041 33 45 43

Les textes et les photographies envoyés ou remis à la rédaction ne peuvent être rendus ni faire l'objet d'aucune réclamation. Reproduction interdite de tout article sauf accord de la direction du journal.

BACCALAURÉAT JUIN 2025:

L'équipe chargée de l'élaboration des sujets mise en confinement

L'équipe chargée de la préparation et de l'impression des sujets des épreuves du Baccalauréat session juin 2025 a été mise en confinement, jeudi à Alger, pour une durée de 43 jours.

Supervisant l'opération, le ministre de l'Éducation nationale, Mohammed Seghir Sadaoui a rappelé la lourde responsabilité qui incombe à cette équipe dans le cadre de la mission qui lui est assignée. Il a indiqué que le lancement de cette opération qui coïncide avec la célébration de la Journée nationale de la mémoire commémorant le 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945 "est l'occasion de souligner l'importance d'assumer les responsabilités, comme l'ont fait nos prédécesseurs parmi les chouhada et les moudjahidine qui ont sacrifié leur vie pour la libération du pays". Le ministre a affirmé, en outre, que "tous les moyens organisationnels et logistiques nécessaires ont été mobilisés pour assurer le bon déroulement de l'opération". En plus des 41 inspecteurs chargés de la conception des sujets des épreuves du Baccalau-



réat, l'équipe comprend également des représentants des corps de sécurité, ainsi que des médecins qui veilleront à assurer le bien-être de cette équipe qui restera en confinement jusqu'au 19 juin prochain.

Le ministre de la Santé supervise à Djelfa le lancement de projets de réalisation de trois hôpitaux

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a supervisé, jeudi à Djelfa, le lancement des projets de réalisation de trois (3) établissements hospitaliers, destinés à renforcer les infrastructures du secteur dans la wilaya. Lors d'une visite de travail et d'inspection à Djelfa, M. Saihi, accompagné des autorités locales, a procédé à la pose de la 1ère pierre de réalisation de trois (3) établissements hospitaliers inscrits dans le cadre du programme complémentaire approuvé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au profit de cette wilaya. Le ministre a entamé sa visite par la wilaya déléguée d'Ain Oussara (Nord de Djelfa), où il a supervisé la pose de

la 1ère pierre de réalisation d'un hôpital de 120 lits, doté d'une enveloppe de 2,3 milliards de DA. Après avoir écouté un exposé détaillé sur ce projet, M. Saihi a insisté sur la nécessité de réduire ses délais de livraison fixés à 24 mois, soulignant l'importance d'y intégrer un service des urgences. Il s'est également rendu dans la commune de Hed S'hari, où il a procédé à la pose de la 1ère pierre de réalisation d'un hôpital de 60 lits, doté d'une enveloppe de 750 millions de DA, pour un délai de réalisation fixé à 36 mois. Dans la commune de Charef (Ouest de Djelfa), le ministre de la Santé a aussi supervisé la pose de la 1ère pierre d'un autre hôpital de 60 lits, qui

sera réalisé avec une enveloppe de 750 millions de DA. Il a souligné, à l'occasion, la "nécessité de réduire les délais de réalisation de ce type de projets, visant à assurer des services de santé de qualité aux citoyens". "Il est impératif de valoriser les acquis dont a bénéficié Djelfa grâce au programme complémentaire du Président de la République, qui a permis, à travers les différentes opérations qu'il englobe, de combler le déficit accusé dans cette wilaya", a assuré M. Saihi. Le ministre poursuit sa visite dans la wilaya avec l'inauguration d'autres structures dans les communes de Dar Chioukh et Djelfa.

LPA:

Relance de 19 projets en instance à travers la CGMP

Dix-neuf projets de logement promotionnel aidé (LPA) en instance, ont été relancés à travers la Caisse de Garantie des marchés publics (CGMP) a annoncé, jeudi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Belaribi. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par le vice président de la chambre basse du Parlement, Rachid Zine, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme, Kaouter Krikou ainsi que de membres du gouvernement, M. Belaribi a fait savoir qu'après avoir été décidé de recourir à la CGMP en vue de relancer les projets LPA en instance, une première opération a été lancée, couvrant 19 projets répartis à travers diverses wilayas, l'objectif étant de les achever sans charges finan-

cières supplémentaires pour les bénéficiaires. Le ministre a souligné que les projets LPA (anciennement désignés sous l'appellation de logements sociaux participatifs) ont connu un nombre significatif de projets en suspens, dont les travaux étaient interrompus depuis de nombreuses années, en dépit du versement des échéances par les souscripteurs, d'où le recours à la CGMP. Cette décision a été mise en œuvre parallèlement au lancement de cette première opération concernant 19 projets à l'arrêt, soit 2500 logements, y compris le projet de 650 logements à El Berka Zerga (wilaya d'Annaba), en instance depuis 2013, lequel a bénéficié d'un financement de la Caisse s'élevant à près d'un milliard de DA pour sa relance, selon les explications fournis par M. Belaribi. S'agissant

des citoyens résidant dans des logements publics locatifs (logements sociaux) exigus, dont la superficie ne dépasse pas les 50 mètres carrés (F2), le ministre a affirmé le droit des occupants de ces habitations à bénéficier de logements selon d'autres formules. De même, les autorités locales ont la possibilité de les inscrire sur les listes des demandeurs de logements publics locatifs afin qu'ils puissent accéder à des habitations de trois ou quatre pièces (F3 ou F4). Les questions soulevées par les députés de l'APN ont été l'occasion pour M. Belaribi de présenter les programmes de logements en cours de réalisation dans les wilayas de Tipaza, El Bayadh, Relizane et Bordj Bou Arréridj, outre les projets à lancer ou à réceptionner au cours de la prochaine étape.

AVEC LA COMPLICITÉ DE FONCTIONNAIRES PUBLICS : Introduction de 19 conteneurs contenant des marchandises non déclarées

Dix (10) individus ont été placés en détention provisoire après la découverte de dix-neuf (19) conteneurs renfermant des marchandises non déclarées ou faisant l'objet de fausses déclarations, introduites sur le territoire national, indique jeudi un communiqué rendu par le Parquet de la République près le Pôle pénal économique et financier national. "Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le Pôle pénal économique et financier

national informe l'opinion publique que, suite à des informations parvenues aux services du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, concernant la commercialisation de montres électroniques pour enfants interdites à la vente en Algérie, une enquête préliminaire a été ouverte, laquelle a conduit à la découverte de 19 conteneurs de marchandises non déclarées ou faisant l'objet de fausses déclarations, introduites illégalement sur le territoire national avec la

complicité de fonctionnaires publics", précise la même source. "Après parachèvement de l'enquête préliminaire, les suspects ont été présentés devant la justice, qui a ouvert une information judiciaire à leur encontre pour faux et usage de faux dans des documents administratifs, obtention de documents administratifs par des moyens frauduleux, abus délibéré de fonction en violation des lois et règlements, dilapidation intentionnelle de deniers publics, trafic d'influence, infraction à

la législation et à la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux de et vers l'étranger, et pour blanchiment d'argent et de revenus criminels dans le cadre d'une organisation criminelle structurée, en recourant aux facilités offertes par une activité professionnelle", ajoute le communiqué. Après audition de onze (11) mis en cause, le juge d'instruction a ordonné la mise en détention provisoire de dix (10) d'entre eux, tandis que l'enquête suit son cours.

SETIF :

Un réseau d'escrocs ayant fait plus de 1500 victimes démantelé

La sûreté de la wilaya de Sétif a annoncé, ce jeudi, le démantèlement d'un réseau spécialisé dans l'escroquerie à grande échelle via les réseaux sociaux. Selon la

même source, plus de 1500 personnes à travers le territoire national ont été victimes des pratiques frauduleuses de ce réseau. La même sûreté précise que 18

membres de ce réseau, originaires de différentes wilayas du pays ont été arrêtés dans le cadre des investigations menées dans le cadre de cette affaire.

BDL :

Engagement à accompagner les grands projets

La Banque de développement local, présente au Salon international Batimotec dans sa 27ème édition, «contribue au développement de l'économie nationale et s'engage à financer le secteur du bâtiment», a affirmé, hier à la Safex, son directeur central, Benazouz Sofiane Ahmed. La BDL, dit-il, s'engage à «accompagner des grands projets, en crédits syndiqués avec la participation des autres banques, ou des crédits pour le secteur public ou privé». Pour son développement, la BDL compte apporter sa pierre à l'édifice de modernisation du secteur bancaire. Cette modernisation passe, entre autres, par l'adoption de la digitalisation qui s'est imposée à toutes les banques. Sur ce sujet, M. Benazouz indique que la banque compte lancer le paiement mobile et autres services. Aussi, la BDL, annonce-t-il, va renforcer son réseau composée aujourd'hui de 167 agences, précisant que certaines seront ouvertes dans le courant de 2025. A propos de la participation à Batimatec, M. Benazouz indique que la particularité est que cette édition intervient suite à l'introduction de la BDL en Bourse intervenue, faut-il le préciser, le 13 mars dernier. Cette opération, annonce le même responsable, a permis à la banque de «lever des fonds importants qui sont d'environ 61,4 milliards de dinars». Saisissant cette opportunité, le cadre de la BDL invite les investisseurs, les particuliers et les entreprises à participer au développement du marché financier.

ANIRA:

La "SGSIA" et "Dzair Tube TV" parviennent à un règlement à l'amiable

L'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (ANIRA) a annoncé, jeudi dans un communiqué, avoir réussi à résoudre le différend entre la Société de gestion des services et infrastructures aéroportuaires d'Alger (SGSIA) et la chaîne électronique "Dzair Tube TV", en parvenant à un règlement à l'amiable entre les deux parties. "Dans le cadre des principales missions qui lui sont dévolues notamment en matière d'arbitrage des litiges relatifs aux contenus audiovisuels à travers un mécanisme de médiation, conformément à l'article 41 de la loi 23-20 relative à l'activité audiovisuelle, l'ANIRA a lancé, au cours des derniers jours, une procédure de conciliation entre la SGSIA et Dzair Tube TV à la suite du différend qui les opposait et des plaintes échangées", précise le communiqué. "Grâce à l'engagement des deux parties au dialogue, l'ANIRA a réussi à contenir le différend et à parvenir à un règlement à l'amiable qui satisfait les deux parties, lesquelles ont exprimé leur engagement à retirer les plaintes déposées devant la justice, partant de leur conviction commune quant à l'importance du traitement institutionnel des litiges, loin de toute escalade", a ajouté la même source. A cette occasion, l'Autorité a réaffirmé "son rôle de garant du respect des règles et de l'éthique de la profession", et a insisté sur la nécessité de "renforcer les mécanismes de vérification des informations avant leur diffusion". Elle a également appelé toutes les institutions à "ouvrir des canaux de communication institutionnels avec les médias et à faciliter leurs missions dans le respect des règles professionnelles, en évitant toute pression ou interdiction non justifiée à l'encontre des représentants des établissements audiovisuels agréés, et ce au service d'un paysage médiatique sain et responsable". L'ANIRA s'est félicitée de "cette évolution positive", en réaffirmant "son engagement ferme à l'ancrage de la culture de médiation dans le règlement des litiges du secteur des médias audiovisuels, tout en s'engageant constamment à accompagner tous les acteurs pour renforcer la culture de dialogue et le respect mutuel au service de la liberté de la presse et pour préserver les droits".

COMMERCE INTÉRIEUR: Réunion de concertation pour débattre et enrichir la version préliminaire de l'avant-projet de loi sur l'approvisionnement et la régulation du marché national

Le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national a tenu, jeudi, une réunion de concertation élargie pour débattre et enrichir la version préliminaire de l'avant-projet de loi sur l'approvisionnement et la régulation du marché national, indique un communiqué du ministère.

La rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, sous la présidence du ministre du secteur, Tayeb Zitouni, a réuni le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, les présidents des organisations professionnelles et associations de protection du consommateur et nombre d'experts, ainsi que des cadres centraux et directeurs d'instances sous tutelle. A cette occasion, M. Zitouni a affirmé que "la nouvelle loi intervient en application des instructions du président de la République visant à asseoir un climat commercial moderne et organisé, équitable et transparent où la confiance sera mutuellement établie entre producteur, fabricant, commerçant et consommateur dans le cadre d'un partenariat qui préserve la stabilité et encourage le développement". Ladite loi vise aussi "à consacrer la liberté de l'initiative économique et consacrer un climat commercial transparent qui protège l'opérateur intègre, lutte contre les pratiques spéculatives et la fraude, en étant basé sur la numérisation comme outil essentiel". Pour le ministre, la



soumission de la version préliminaire du projet de loi aux partenaires professionnels et associations de protec-

tion du consommateur pour enrichissement et révision "intervient en consécration d'une véritable ap-

proche participative pour promulguer une loi à la hauteur des aspirations", selon la même source.

L'Algérie participe activement à plusieurs projets de coopération régionale et appelle à la construction d'un nouveau modèle de développement



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, mercredi à Freetown, que l'Algérie, en tant que pays fondateur de l'Initiative du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), participe activement à plusieurs projets de coopération régionale dans le cadre de cette initiative, notamment dans les domaines du développement humain, de l'agriculture, du commerce de l'énergie et du transfert de technologies. A cet effet, le président de la République a évoqué les efforts de l'Algérie pour la réalisation de plusieurs projets

d'intégration comme le parachèvement de la partie située sur son territoire du projet de l'autoroute transsaharienne qui reliera Alger à la ville de Lagos (Nigeria) et le projet de la route reliant la ville de Tindouf en Algérie à celle de Zouerate en Mauritanie en cours d'exécution, lequel ouvrira de "véritables perspectives pour le développement des relations bilatérales et la réalisation de l'intégration régionale". L'Algérie œuvre aussi à l'extension du réseau de fibre optique jusqu'aux frontières avec le Niger et la Mauritanie, à même de "contribuer à réduire le

fossé numérique et à renforcer l'accès aux technologies modernes de l'information et de la communication pour qu'elles soient accessibles à tous". Dans ce contexte, le projet du gazoduc transsaharien a atteint une phase avancée d'études, estimant que ce projet est appelé "à ouvrir des perspectives prometteuses aux pays de transit, ainsi qu'à l'ensemble de la région, non seulement en favorisant l'intégration des activités économiques et l'attraction des investissements, mais aussi en contribuant à l'amélioration des conditions de vie de la population et

à la préservation de l'environnement", dira le président de la République dans une allocution lue en son nom par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui devant les participants au 3e Forum africain sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement durable, dont les travaux ont débuté mercredi à Freetown. Le président de la République a également ajouté que l'Algérie abritera du 4 au 10 septembre 2025, la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine (IATF 2025), qui représente "un rendez-vous majeur pour les acteurs économiques et les hommes d'affaires africains, en vue d'explorer les opportunités de partenariat et d'investissement en Afrique, dans le cadre du projet d'intégration économique continentale". La conviction de l'Algérie et son engagement en faveur de la solidarité africaine ainsi que sa contribution au renforcement de la coopération Sud-Sud, "demeure ferme et constant", de même qu'elle œuvre avec détermination à la promotion de la coopération régionale, africaine et internationale, afin d'atteindre les résultats escomptés, de les traduire en réalités tangibles et de valoriser les expériences locales pour en tirer un bénéfice mutuel", a relevé le président de la République, appelant à saisir l'opportunité, pour construire un modèle de développement global, à même "de faire de notre continent africain un véritable partenaire actif dans l'édification des fondements d'un ordre mondial plus juste et plus équitable".

De nouvelles entreprises candidates à la Bourse d'Alger



De nouvelles entreprises candidates à la Bourse d'Alger, selon son DG Yazid Benmouhoub lundi à Alger u Forum du journal El Moudjahid. Le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub fait savoir que le marché boursier national s'apprête à accueillir de nouvelles entreprises. «Plusieurs PME du secteur industriel, dont Pharma invest et Ayraide, ont déjà soumis leur candidature pour une introduction en Bourse», précise lundi Benmouhoub au Forum du journal El Moudjahid. Pharma invest, spécialisée dans la distribution et la fabrication de médicaments, dispose d'un capital social de 5,5 milliards DA et de 5 filiales, tandis qu'Ayraide, active dans les services numériques, ambitionne de financer la création d'un data center moderne. L'opérateur de téléphonie mobile Djezzy s'apprête aussi à franchir le pas, «bien que son dossier ne soit pas encore déposé auprès de la Cosob», affirme le DG.

Air Algérie et Touring Voyages Algérie signent un accord de partenariat



La compagnie aérienne nationale, Air Algérie, a signé un accord de partenariat avec Touring Voyages Algérie, visant à renforcer leur coopération dans les domaines du transport aérien et du tourisme, a indiqué mercredi la compagnie dans un communiqué. Signé au siège social d'Air Algérie, cet accord reflète la volonté commune "d'instaurer une collaboration active dans les domaines du transport aérien et du tourisme, avec pour objectif la mise en place de services de qualité, adaptés aux attentes des clients et à l'évolution du marché", explique le document. A travers cette initiative, les deux partenaires réaffirment "leur engagement à conjuguer leurs efforts, mutualiser leurs ressources et intensifier leur coordination, en vue de créer de nouvelles opportunités et de contribuer au développement durable des secteurs du tourisme et du transport en Algérie", a-t-on ajouté. Cet accord constitue, ainsi, "un socle pour l'établissement de partenariats stratégiques durables, tant sur le plan national qu'international", a souligné Air Algérie.

ORAN : Démarches de l'administration du Domaine national pour le lancement d'un nouveau système d'information intégrant les notaires

La Direction générale du Domaine nationale (DGDN) prévoit le lancement d'un nouveau système d'information intégrant les notaires, afin de leur permettre de bénéficier de services numériques, a annoncé, jeudi à Oran, le Directeur général du Domaine national, **Abderahmane Kheddi**.

« Ce système, dont le lancement est prévu dans les prochains mois, permettra d'élargir les services numériques et pourra intégrer le contrat électronique, actuellement à l'étude », a souligné M. Kheddi en marge d'une rencontre régionale organisée par la Chambre régionale des notaires de l'Ouest du pays. Il a indiqué que ce système s'inscrit dans le cadre de la numérisation qui unifie désormais les missions de la Direction générale du Domaine national, élargies depuis l'intégration des services du Cadastre. Concernant la plateforme numérique "Espace Algérie", le même responsable a signalé que celle-ci enregistre plus de 1,7 million de visites, relevant que "sa nouvelle version permet aux notaires, à travers le territoire national, d'accéder de manière sécurisée aux documents cadastraux et autres émis par les Conservations foncières, et de régler les frais en ligne". M. Kheddi a fait savoir que "la DGDN a réalisé l'infrastructure relative au réseau de fibre optique, qui relie désormais l'ensemble de ses services extérieurs y compris les Conservations foncières, les Inspections des biens de l'Etat et les directions régionales afin d'assurer un transfert efficace des données vers une base de données actualisée". Il a aussi annoncé que les demandeurs de titres fonciers peuvent désormais obtenir ces documents par voie électronique en moins de huit jours, soulignant que la plateforme "Espace Algérie" permet de virtualiser les



Conservations foncières et les guichets de l'administration du Cadastre travers les Smartphones. Le Directeur général du Domaine national a, d'autre part, insisté sur la nécessité de collaborer avec la corporation des notaires afin d'améliorer les services rendus aux citoyens. Il a affirmé que cette numérisation est soutenue par le ministre des Finances et répond aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur d'une numérisation globale de tous les secteurs, y compris celui des finances, dans le but de renforcer l'économie nationale. Cette rencontre, qui a réuni de nombreux notaires et directeurs régionaux des biens de l'Etat, s'inscrit dans le cadre des recommandations du Conseil supérieur

du notariat et de la réunion interministérielle regroupant les ministères des Finances, de la Justice et le Haut Commissariat à la numérisation, a fait savoir le président de la Chambre régionale des notaires de l'Ouest, basée à Oran, Rahmani Laradj. Ce dernier, également vice-président de la Chambre nationale des notaires, a souligné que le notariat constitue la colonne vertébrale des transactions foncières et doit impérativement s'intégrer aux plateformes numériques, notamment "Espace Algérie", qui offre aux notaires un environnement de travail plus fluide. Il a qualifié cette démarche de "saut qualitatif" pour la profession et pour l'administration des biens de l'Etat. Il a également expliqué que cette rencontre v

ANNABA :

Ouverture du 4e Salon international "Annaba Siah"



La 4ème édition du Salon international du tourisme "Annaba Siah", ouverte jeudi sous le slogan "La numérisation, secret de notre jeunesse pour promouvoir le tourisme en Algérie", accueille 65 exposants de l'intérieur du pays, de Tunisie et d'Arabie Saoudite. Au cours de la cérémonie d'ouverture de cette manifestation économique, organisée à l'hôtel Sheraton, en présence des autorités de la wilaya, de représentants du ministère du Tourisme et de l'artisanat, de professionnels et d'opérateurs économiques dans le domaine du tourisme, l'importance de ce salon dans la "promotion de la destination Algérie", notamment à travers l'utilisation des techniques numériques et innovantes, a été soulignée. Le directeur de wilaya du tourisme, Kaïm Benamar Belabbès, a indiqué à l'APS, en marge du Salon, que cette édition "s'inscrit en droite ligne de la nouvelle dynamique visant à relancer le tourisme national et à créer des opportunités pour consolider les relations d'échanges entre les opérateurs locaux et leurs homologues étrangers en mettant en exergue, notamment, le rôle des start-up et

des projets de jeunes dans le secteur". La première journée du salon a donné lieu à l'organisation d'ateliers scientifiques axés sur "la transformation numérique dans la promotion et l'innovation touristique", encadrés par des professeurs et experts algériens, tandis que les projets innovants exposés par des jeunes ont attiré l'attention des nombreux visiteurs. "De telles initiatives constituent une opportunité pour renforcer la coopération bilatérale et les échanges d'expériences dans le domaine du tourisme durable entre l'Algérie et la Tunisie", a déclaré Fouad El Oued, représentant du ministère tunisien du Tourisme, mettant en exergue les "riches potentialités naturelles et culturelles de l'Algérie". Le représentant de la délégation saoudienne, Nayef Al Qacibi, faisant part de son admiration devant l'importante participation des jeunes à ce salon, a exprimé le souhait de son pays d'impulser et d'élargir les partenariats touristiques avec l'Algérie, notamment à la lumière du développement des services numériques et l'éclosion de nouvelles destinations touristiques. Le Salon, qui se poursuivra jusqu'à samedi, sera marqué par l'organisation d'activités destinées à faire la promotion des atouts touristiques des wilayas de l'est algérien, et par des espaces mettant en valeur le patrimoine culturel et environnemental de l'Algérie, en plus de rencontres bilatérales entre opérateurs touristiques. Annaba, wilaya côtière constituant l'un des pôles touristiques les plus importants d'Algérie, mise sur cet événement annuel pour soutenir l'économie locale et renforcer l'attractivité touristique de la région.

M'SILA :

L'Ecole des cadets de la nation ouvre ses portes au public

Des portes ouvertes sur l'Ecole des cadets de la nation "Chahid Ouaoua Madani", située à Metarfa, dans la wilaya de M'sila, et relevant de la 1ère Région militaire, ont été organisées mardi. Le commandant de l'Ecole, le colonel Kamel Rahmouni, a précisé dans une allocution prononcée en ouverture de la manifestation, que cette visite destinée au grand public s'inscrit dans le cadre du plan de communication 2024-2025 de l'Armée nationale populaire. L'objectif, a-t-il ajouté, consiste à informer le public de toutes les démarches à entreprendre et des documents à fournir pour l'inscription dans cet établissement de formation, tout en donnant un aperçu sur les méthodes de prise en charge des cadets promis à faire carrière dans les rangs de l'Armée nationale populaire. Les portes ouvertes mettent en exergue la volonté du Haut commandement de l'Armée Nationale Populaire de renforcer les passerelles de

communication et de rapprochement avec les différents segments de la société afin de consolider et de renforcer le lien "Armée-Nation". Le colonel Rahmouni a également évoqué "le rôle prépondérant des écoles des cadets de la nation, considérées comme un réservoir humain et un précieux moyen d'unité et de cohésion, dans la mesure où elles œuvrent à instruire une génération imprégnée de valeurs nationales saines et à assurer une formation de haut niveau, rendant les jeunes élèves aptes à assumer de hautes responsabilités à l'avenir et contribuer à la préservation du message des Martyrs". A cette occasion, une vidéo présentant l'Ecole et illustrant la vie quotidienne de ses élèves, a été projetée, avant que le public ne soit convié à visiter les différents ateliers et les classes de formation, où une exposition dédiée aux activités artistiques, culturelles et sportives des jeunes cadets a été organisée.

TISSEMSILT :

La lutte contre la corruption est une responsabilité partagée entre toutes les institutions



La présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, Salima Mousserati a souligné mardi à Tissemsilt que la lutte contre la corruption est une responsabilité partagée entre toutes les institutions. "La lutte contre la corruption n'est pas la responsabilité d'un seul organisme, c'est une responsabilité partagée entre toutes les structures, y compris les établissements universitaires et ce, pour renforcer la responsabilité morale et professionnelle, et ancrer les principes de transparence et d'intégrité dans toutes les pratiques et activités, notamment dans la gestion administrative, afin d'atteindre les plus hauts indicateurs de probité dans la gestion des affaires publiques", a indiqué Mme Mousserati dans une allocution à l'ouverture d'un Colloque national intitulé "Lutte contre la corruption financière et recouvrement des avoirs". Elle a rappelé que "le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a fait de la lutte contre la corruption une priorité dès son arrivée à la tête de l'Etat. Il a également placé la moralisation de la vie publique au cœur de ses préoccupations, convaincu qu'il est impossible de bâtir un Etat de droit, de réaliser un développement durable et un essor économique sans combattre la corruption". La même responsable a ajouté que la corruption a été intégrée comme objet de recherche dans plusieurs universités du pays, à travers la création de laboratoires de recherche, notamment à l'Université de Blida 2, à

l'Université d'Alger 3, ainsi qu'au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran. Ces laboratoires mènent des travaux sur des thèmes connexes comme "la stratégie nationale de numérisation et la promotion de la transparence" ou "la société civile, la démocratie participative et le contrôle citoyen". Pour sa part, le professeur Merkan Bachir de l'Université de Tissemsilt a souligné que l'Algérie a consenti d'importants efforts pour lutter contre la corruption, notamment à travers l'adoption de plusieurs lois, comme celle de 2021 relative au blanchiment d'argent et au financement du terrorisme, ainsi que la loi de 2023 qui renforce cette lutte. Le professeur Sioub Slim de l'Université Ibn-Khal-doun de Tiaret a, quant à lui, indiqué que la lutte contre la corruption financière et le blanchiment d'argent constitue l'une des priorités fondamentales de l'Algérie. Le Colloque a été organisé par la Faculté de droit de l'Université "Ahmed Ben Yahia El-Wancharissi" de Tissemsilt, en coordination avec la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption, ainsi que la Chambre régionale des huissiers de justice de la région ouest. Des professeurs issus de plusieurs universités du pays ont participé à la rencontre en présentant des communications axées sur la corruption et les moyens de la contrecarrer, l'arsenal juridique en la matière et la sensibilisation de la société.

Les capacités du secteur de la santé à Djelfa la qualifient pour la réalisation d'un CHU

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a affirmé, jeudi à Djelfa, que cette wilaya, dotée de nombreuses structures de santé, de diverses spécialités médicales et d'une annexe de faculté de médecine, est qualifiée pour la réalisation d'un Centre hospitalo-universitaire (CHU).

Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya, au cours de laquelle il a procédé à la pose de la 1ère pierre de nouveaux projets d'infrastructures et à l'inauguration d'autres, le ministre a indiqué que cette wilaya, ayant bénéficié de plusieurs projets d'extension de son parc d'infrastructures sanitaires, va bénéficier d'une étude de réalisation d'un hôpital universitaire. Le ministre a rappelé, à l'occasion, la liste des projets dont a bénéficié le secteur local de la santé, dans le cadre du programme complémentaire dédié à cette wilaya sur décision du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, soulignant qu'ils s'élèvent à 27 projets portant sur la réalisation d'hôpitaux, de polycliniques et de toutes les commodités de nature à assurer des prestations de santé aux citoyens. Il a ajouté que cette visite dans la wilaya s'inscrit dans une "volonté d'impulser une dynamique de développement qua-



litative du secteur", marquée par la pose de la 1ère pierre de réalisation de trois (3) hôpitaux, respectivement au niveau de la wilaya déléguée de Ain Oussera (120 lits), la commune de Hed S'hari (60 lits), et la commune de Charef (60 lits). Tous ces acquis de développement ayant été dotés d'une enveloppe financière de près de 3,8 milliards de DA. M. Saihi a procédé à l'inauguration d'un hôpital de 60 lits dans la commune de Dar Chioukh (à l'Est de Djelfa), baptisé du nom du moudjahid Slimani Slimane, dit "Slimane Lekhal". Cet établissement de proximité est équipé de matériel de pointe en imagerie médicale, de salles de chirurgie et de diverses spécialités médicales. Le ministre a également inauguré le nouveau siège de la direction de la santé, conçu selon une architecture moderne, comprenant plusieurs services administratifs et des espaces d'accueil pour les citoyens. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la modernisation du service public.

PR. FATIHA GACHI:

« La formation des paramédicaux et le dépistage précoce du cancer, deux nécessités nationales »

En dépit du fait que la lutte contre le cancer a bénéficié d'un centre de lutte contre cette maladie qui touche annuellement 2 000 enfants annuellement, le désengorgement du CPMC, ce centre est nouvellement engorgé et la pression a repris de plus bel, a indiqué, ce mardi le Professeur en oncologie pédiatrique et chef de ce centre, Fatiha Gachi, lors de son passage à l'émission « l'invité de la matinale », de la chaîne 2 de la Radio algérienne. Ouvert en 2023, ce service a soulagé pendant deux ans la charge exercée sur le Centre Pierre et Marie Curie (CPMC), dit-elle à l'émission, poursuivant toutefois que « seuls 28 lits son fonctionnels sur un total de 60 ». Et d'appeler « à l'ouverture des 32 lits restants ainsi qu'au renforcement du personnel, notamment les paramédicaux dont souffre énormément le centre ». Mme Gachi est revenue sur un nombre de dysfonctionnement que connaît le Centre établi à l'hôpital Lamine Debaghine (Bab El Oued) dont le manque du per-

sonnel qualifié, l'équipement, l'insuffisance de médicaments. Des axes d'ailleurs soulevés lors des dernières assises sur la lutte contre le cancer, tenues à Alger les 3 et 4 mai courant. **Intensifier la prévention** Il s'agissait, selon l'invitée de la Chaîne 2 « d'accélérer l'application du plan de prévention et de lutte contre le cancer lors desquelles tous les spécialistes ont été invités et les autres intervenants tels que le ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur, pour travailler ensemble à l'objet de faire un état des lieux et d'établir ensemble un plan de cancer 2036 et un plan d'action pour 2025-2026 ». Plusieurs ateliers ont travaillé à l'établissement de cette stratégie nationale, notant que le principal est celui de la « prévention » comprenant plusieurs axes dont « le tabac et l'alcool ». Pour la spécialiste, « le tabac est devenu un phénomène national en milieu scolaire ». Il est très important de lutter contre ce fléau social en étroite relation avec le cancer et ce, en collaboration du secteur de l'éducation

et la jeunesse. Pour réduire à 50% le taux de cancer chez les enfants. « Autrefois, le tabac était soupçonné d'avoir un lien avec le cancer du poumon, maintenant on est certain », tranche-elle, d'où « la nécessité de sensibiliser cette tranche d'âge de stopper la pente ascendante », rappelant que sur les 65 000 nouveaux cas, on recense 2 000 nouveaux enfants atteints qu'on peut guérir si le diagnostic est établi par anticipation lors du dépistage précoce. Le ministère de l'Éducation a promis, annonce-t-elle, qu'à partir de la saison prochaine, « d'introduire un programme de sensibilisation envers les élèves et leurs parents sur les dangers du tabac et la malnutrition » qui est selon elle, « est un autre facteur causal du cancer chez les enfants ».

Nécessité du dépistage précoce

Mme Gachi souligne que « le dépistage précoce devient indispensable chez les garçons comme chez les filles » car explique-t-elle « il aide à la fois de réduire le nombre des cas et

le prix de guérison », arguant que « plus le cancer est avancé, plus il est difficile et cher à soigner ». La sensibilisation doit être intensifiée à l'adresse des parents sachant les facteurs de l'environnement agissent rarement mais les facteurs favorisant restent génétiques. Par ailleurs, l'oratrice insiste sur « la facilitation des diagnostics pour dépister précocement la maladie ». « Si on améliore le parcours du cancéreux, on facilite le diagnostic et ainsi l'accès au traitement des patients sera bénéfique pour la santé publique », dit-elle encore. Pour cela, elle appelle les pouvoirs publics « à augmenter le nombre d'accélérateurs, actuellement insuffisant pour améliorer la radiothérapie ». Et de rassurer que « le début de production nationale des anticancéreux comblera de fait l'autosuffisance en médicaments. C'est l'une des recommandations des dernières assises sur la maladie qui gagne en ampleur à laquelle est ajoutée la formation du personnel paramédical ».

MASCARA:

Camp médical et chirurgical au profit d'enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale et de personnes aux besoins spécifiques



Un camp médical et chirurgical national destiné aux enfants atteints d'infirmité motrice cérébrale (IMC) et à des enfants en situation d'handicap a été lancé, jeudi, à l'Établissement public hospitalier "Meslem-Tayeb" de Mascara. Organisé à l'initiative de l'Association nationale "Amel El Hayat" pour la protection des enfants atteints d'IMC, en coordination avec le ministère de la Santé, cet événement a été inauguré par la Déléguée nationale à la protection de l'enfance, Meriem Cherfi, accompagnée du wali, Fouad Aissi. Le programme comprend des consultations médicales et des interventions chirurgicales portant sur le bassin, la hanche et d'autres pathologies liées à la paralysie cérébrale, ainsi que des opérations en urologie, chirurgie plastique des brûlures et chirurgie générale pédiatrique destinées aux enfants en situation d'handicap de la wilaya de Mascara et de wilayas voisines, a précisé le président de l'association, Sid-Ahmed Mokadem. Pendant les quatre jours que dure ce camp, les enfants bénéficieront également de séances de soutien psychologique ainsi que de l'injection de toxine botulique, un traitement utilisé pour réduire les spasmes musculaires, sou-

lager la douleur et améliorer la mobilité, a-t-on expliqué. Ce camp cible plus de 500 enfants atteints d'IMC et d'autres formes d'handicap, issus des différentes communes de la wilaya de Mascara ainsi que des régions limitrophes. Il mobilise des équipes médicales et paramédicales provenant d'établissements de santé publics et privés de plusieurs wilayas. Dans une déclaration à la presse, Meriem Cherfi a salué le soutien des autorités locales à cette initiative ainsi que les nombreuses facilités accordées pour sa mise en œuvre, annonçant que son instance prévoit, en collaboration avec l'association "Amel El Hayat", d'autres caravanes médicales chirurgicales au cours de l'année dans la wilaya de Mascara, devant couvrir plusieurs spécialités. L'objectif de cette initiative est de réduire les déplacements pénibles des enfants malades vers des centres spécialisés éloignés, tout en améliorant leur prise en charge médicale et en favorisant le dépistage précoce de diverses pathologies, a souligné le président d'association. Des camps similaires seront prochainement organisés dans les wilayas d'El Meniaâ, Beni-Abbès, El M'Ghaïer, M'Sila et Ouled Djellal, a-t-il fait savoir.

Saihi distingue les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution du COVID-19

Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi, a distingué, mardi à Alger, les membres du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus (COVID-19), en reconnaissance de leurs efforts déployés face à cette pandémie. M. Saihi a remercié les membres du comité pour tous les efforts qu'ils ont déployés pour contenir la pandémie de COVID-19, soulignant que leurs sacrifices, leur travail inlassable et leurs orientations scientifiques "ont largement contribué à la préservation de la santé publique et de la stabilité du système de santé". "Les missions du comité se poursuivent pour faire face à toute éventuelle urgence", a indiqué le ministre, qui a souligné "l'importance de la ressource humaine pour le système sanitaire, et la nécessité de renforcer la recherche scientifique et



de développer les compétences médicales pour relever les défis futurs en matière de santé". L'expérience de l'Algérie dans la gestion de la pandémie de COVID-19 se veut un "modèle en termes de coordi-

nation entre les différents secteurs, grâce au travail collectif et aux orientations scientifiques régulièrement fournies par le comité pour suivre l'évolution de la situation épidémiologique et prendre les mesures appropriées en temps opportun", a ajouté le ministre de la Santé. De leur côté, les membres du comité scientifique ont exprimé leur gratitude pour cette distinction, affirmant leur "disponibilité permanente à accomplir leurs missions avec dévouement et responsabilité". Le comité scientifique compte de grands spécialistes et experts en santé, notamment en infectiologie.

Signature de la "convention annuelle" entre le CRA et le CICR en Algérie

Le Croissant-rouge algérien (CRA) et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR), ont signé, mercredi à Alger, la "convention annuelle" dans l'objectif de renforcer l'action humanitaire commune entre les deux organisations, a indiqué un communiqué du CRA.

Ont signé cette convention, la présidente du CRA, Ibtissem Hamlaoui et le président de la mission du CICR en Algérie, M. Lorenzo Caraffi. La convention concrétise les efforts des deux parties visant à promouvoir l'action humanitaire commune, et de soutenir les capacités de réponse aux urgences et la formation, au service des nobles principes sur lesquels a été fondé le mouvement humanitaire international. A cette occasion, M. Lorenzo Caraffi a salué le "rôle efficace" que joue le Croissant-rouge algérien, en particulier ses interventions à toutes circonstances et à tout moment à travers tout le territoire national.



Hidaoui préside une rencontre de coordination avec les membres de la délégation "Jeunes Ambassadeurs de la Mémoire"

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse, Mustapha Hidaoui a présidé, mercredi à Alger, une rencontre de coordination avec les membres de l'initiative "Jeunes Ambassadeurs de la Mémoire-N'oublions pas". Dans une déclaration à la presse, M. Hidaoui a précisé que cette initiative, organisée à la veille de la commémora-

tion du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, vise à "préserver l'identité et la mémoire nationale, et à renforcer les valeurs de citoyenneté chez la catégorie des jeunes". Cette initiative concerne 124 jeunes issus des différentes régions du pays et de la communauté nationale établie à l'étranger, parmi lesquels 80 ont été choisis, en référence à la sym-

bolique du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. "Ces jeunes bénéficieront de formations pour renforcer leurs compétences dans la création de contenu, en élargissant leurs connaissances dans le domaine historique", ajoute M. Hidaoui. Dans ce contexte, il a précisé que "80 clubs de la mémoire seront créés à travers l'ensemble du territoire natio-

nal et à l'étranger pour conscientiser et cultiver les jeunes, à travers l'évocation des étapes glorieuses de l'histoire de l'Algérie". Lors de cette rencontre, les représentants de la famille révolutionnaire ont salué cette initiative qui traduit l'attachement des jeunes à préserver la mémoire nationale et à perpétuer le message des martyrs et des moudjahidine.

SOLIDARITÉ NATIONALE:

Plus de 1200 élèves aux besoins spécifiques concernés par l'examen d'évaluation des acquis du cycle primaire



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a fait savoir, mercredi à Alger, que plus de 1.200 élèves aux besoins spécifiques se présenteront à l'examen d'évaluation des acquis

du cycle primaire pour l'année scolaire en cours. Dans une déclaration à la presse en marge d'une visite de travail qu'elle a effectuée dans plusieurs établissements d'éducation spécialisée relevant de son secteur, la ministre a précisé que "plus de

1.200 élèves aux besoins spécifiques se présenteront à l'examen d'évaluation des acquis de l'enseignement primaire pour l'année scolaire 2024-2025, répartis selon la nature du handicap, notamment auditif, visuel et handicap mental

léger". Cet examen, ajoute-t-elle, vise à "évaluer les compétences et capacités de cette catégorie", rappelant l'élaboration de guides adaptés spécialement pour les élèves aux besoins spécifiques. Ces guides concernent, selon la ministre, les matières prévues dans l'évaluation des acquis de fin de cycle primaire, à l'image du guide dédié à la langue anglaise. Par ailleurs, Mme Mouloudji a fait savoir que plus de 1.600 élèves aux besoins spécifiques sont candidats à l'examen du brevet d'enseignement moyen (BEM) cette année, tandis que 1.024 autres à l'examen du baccalauréat. A cette occasion, elle a mis en avant les efforts de l'Etat, et l'intérêt particulier qu'il accorde aux personnes aux besoins spécifiques, saluant à ce propos le rôle des personnels pédagogiques, y compris les psychologues, qui assurent l'accompagnement de cette catégorie.

UNIVERSITÉ D'ALGER 3:

conférence sur la liberté d'expression à l'ère de l'intelligence artificielle

La Faculté des Sciences de l'Information et de la Communication de l'Université d'Alger 3 "Ibrahim Sultan Cheibout" a organisé une conférence scientifique sur "la liberté d'expression à l'ère de l'intelligence artificielle, opportunités et risques". Lors de cette conférence, organisée lundi en coordination avec le Commandement de la Gendarmerie nationale et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), l'accent a été mis sur "l'importance de la formation continue" au profit des journalistes, en vue de leur permettre de relever les défis rencontrés dans l'exercice de leur profession. Les

participants ont été unanimes sur la nécessité d'une "utilisation rationnelle" des techniques de l'intelligence artificielle dans le travail journalistique. Dans son allocution à cette occasion, le recteur de l'Université d'Alger 3, Khaled Rouaski, a précisé que l'objectif de cette rencontre était de traiter la problématique de "l'impact de l'intelligence artificielle sur la liberté d'expression", à travers "l'exploration des moyens d'adaptation du système médiatique aux nouveautés technologiques", ainsi que l'actualisation et l'adaptation des programmes universitaires" à ces évolutions. Pour sa part, le profes-

seur Ahmed Adimi a affirmé que l'intelligence artificielle offrait "de nombreux avantages dans le domaine de la presse à même d'améliorer la performance médiatique", appelant dans ce sens "à poursuivre la formation notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle". L'expert en TIC, Younes Grar a, quant à lui, plaidé pour "l'utilisation des services et applications de l'intelligence artificielle", insistant sur "l'importance de la formation continue et de la mise à jour des connaissances dans ce domaine". Dans le même sillage, le chef de service de l'Information et de la Communication du

Commandement de la Gendarmerie nationale, le Lieutenant Colonel Abdelkader Beziou a évoqué "les avantages et les inconvénients" de l'utilisation des logiciels d'intelligence artificielle dans le domaine de la presse, saluant "le partenariat qualitatif" entre le Commandement de la GN et la corporation médiatique nationale au service de l'intérêt général. Dans son intervention, le représentant de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), l'Officier principal de police Saidani Walid a abordé certains aspects du plan de la DGSN de prévention et de lutte contre la cybercriminalité".

MANIFESTATION HACKATHON DE L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2: Les projets de technologie verte remportent les premières places

L'Université d'Oran 2 "Mohamed Benahmed" a été, pendant trois jours, le théâtre de l'innovation et de la créativité à l'occasion du Hackathon Oran 2 (2025), qui a réuni 42 étudiants issus d'universités et de grandes Ecoles nationales. Les projets primés ont principalement porté sur les technologies vertes, a-t-on appris auprès de cet établissement universitaire. Les étudiants de l'Université d'Alger 1 ont remporté la première place grâce à leur projet "Aqua Guard", un système intelligent basé sur l'Internet des objets, permettant de détecter précocement les fuites d'eau, a indiqué Habiba Mahious, présidente du club scientifique "Master Mind" de l'Institut de maintenance et de sécurité industrielle de l'Université d'Oran 2 et organisatrice de l'événement. Cette innovation se distingue par sa capacité à envoyer des alertes instantanées et à stopper automatiquement les fuites d'eau avant qu'elles ne causent des dommages potentiels. Il s'agit d'un modèle pratique qui allie technologie et prévention intelligente des catastrophes, a fait savoir la même source. Le deuxième prix a été décerné au projet "Ferme auto-suffisante", présenté par les étudiants de l'Université des sciences et technologies "Houari Boumediene" d'Alger. Il s'agit d'un système d'agriculture hydroponique combinant la culture maraîchère et l'élevage de poissons de manière intelligente et durable. Ce projet fonctionne à l'énergie renouvelable et est contrôlé par intelligence artificielle, ce qui garantit une haute efficacité dans l'utilisation des ressources, en plus de l'envoi de notifications en cas de panne ou de dysfonctionnement, selon les explications fournies. La troisième place est revenue aux étudiants de l'Université de Boumerdès pour leur projet "Nova Energy", une technologie innovante basée sur l'exploitation intelligente du dioxyde de carbone. Le projet consiste à capter les émissions industrielles et à les convertir en énergie renouvelable stockée dans des batteries avancées. Cette manifestation, qui a pris fin en début de semaine, a vu la participation de 14 équipes composées de 42 étudiants provenant des universités d'Alger 1, Boumerdès, Ghardaïa, Blida 1, Ouargla, Chlef, Saïda, Mascara, Oran 2, El Oued, Sétif, Skikda et Tipaza, signale-t-on.

SAISON ESTIVALE: Autorisation exceptionnelle pour l'embarquement des véhicules de plus de 7 places via les ports d'Alger et d'Oran

L'Entreprise nationale de transport maritime de voyageurs (ENTMV) a annoncé mercredi dans un communiqué que les familles seraient exceptionnellement autorisées à embarquer des véhicules de plus de sept (7) places, non destinés à l'exportation, via les ports d'Alger et d'Oran, à l'instar des autres ports. Cette décision fait suite aux mesures prises dans le cadre des facilitations accordées pour assurer un meilleur accueil aux familles durant la saison estivale 2025, a expliqué l'ENTMV. L'entreprise a également souligné que cette mesure, prise à titre exceptionnel, visait à faciliter la circulation des familles lors de leur séjour en Algérie.

Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme Yacine Louail présente sa démission

Le président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Yacine Louail, a annoncé sa démission lors d'une conférence de presse, tenue mercredi matin au siège du Comité Olympique et Sportif Algérien (COA), sis à Ben Aknoun, sur les hauteurs de la capitale. Le désormais ex-premier responsable administratif d'Algeria Athletics n'a pas dévoilé les raisons qui l'ont conduit à prendre cette décision et s'est contenté d'annoncer qu'il procédera incessamment à la convocation de son Bureau Fédéral pour entériner cette démission. Pour rappel, Louail a été élu à la tête de la Fédération fin février 2021. Il avait succédé à l'ancien président Abdelhakim Dib, avant d'être reconduit pour le nouveau mandat olympique 2025-2028.

CYCLISME: Une coopération algéro-égyptienne débattue mardi au Caire



Le président de la Fédération algérienne de cyclisme, Kheireddine Barbari, a profité de sa présence en Egypte, en marge des Championnats d'Afrique sur piste qui se dérouleront du 11 au 16 mai courant au Caire, pour évoquer "la possibilité d'une coopération" avec son homologue égyptien Aymen Ali Hassan. La rencontre s'est tenue mardi matin au siège du Comité Olympique Egyptien et parmi les points évoqués par les deux dirigeants, "les voies et moyens d'échanger des délégations d'athlètes et de techniciens à l'occasion de stages communs, avec l'objectif d'acquérir une meilleure expérience dans le domaine du cyclisme" a indiqué la Fédération algérienne dans un communiqué, diffusé mercredi sur ses réseaux sociaux. Barbari et son homologue ont évoqué également les Championnats d'Afrique sur piste auxquels treize pays dont l'Algérie et l'Egypte ont déjà confirmé leur participation. La fédération algérienne n'a pas encore dévoilé la liste des coureurs qui défendront les couleurs nationales pendant cette compétition, mais le pistard Yacine Chalel, sociétaire du club français OC Val d'Oise, a personnellement confirmé sa participation, en publiant dernièrement sur ses réseaux sociaux qu'il sera bel et bien présent en Egypte. L'international de 29 ans a confirmé par la même occasion qu'il était "entièrement guéri" de la maladie qui l'avait privé de participation au Grand Prix de Brebières, disputé fin avril dernier dans le département du Pas-de-Calais (France), assurant au passage qu'il était "de nouveau apte" à défendre au mieux les couleurs nationales.

Adoption d'une approche réaliste pour concrétiser un véritable modèle de professionnalisme dans le football

Le ministre des Sports, Walid Sadi, a indiqué, jeudi, que son département a adopté une vision réaliste adaptée au soutien matériel et humain apporté par l'Etat, en vue de concrétiser un véritable modèle de professionnalisme dans le football algérien.

Lors d'une séance publique consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Sadi est revenu sur les réformes engagées par le ministère afin d'atteindre les objectifs escomptés en matière de professionnalisme, lesquelles s'appuient sur une approche globale reposant sur la réforme du volet organisationnel, le renforcement de la performance technique et la formation, dans le respect des textes législatifs et réglementaires pertinents, entre autres, l'élaboration de feuilles de route pour les fédérations pour définir leurs objectifs futurs ainsi que le suivi de leur mise en œuvre". Répondant à une question relative à la stratégie du ministère en matière de relance des disciplines collectives, notamment le sport d'élite dans le cadre de la mise en œuvre du professionnalisme, ainsi qu'à l'accompagnement et au soutien des clubs sportifs amateurs, le ministre a souligné l'importance de l'auto-financement de ces derniers, rappelant que ces clubs sont soumis aux règles de la concurrence, aux textes régissant la bonne gouvernance en matière de gestion et d'organisation administrative. Par ailleurs, et en réponse à une autre question concernant la compatibilité entre l'exercice de responsabilités administratives et exécutives, d'une part, et celles exercées au sein des fédérations dans le cadre de l'animation et de l'organisation sportives, d'autre part, M. Sadi a précisé que cette problématique a été clairement traitée dans l'article 62 de la loi n 13-05 de juillet 2023, ainsi que dans d'autres lois". Soulignant que cette question est régie par des normes juridiques nationales, sans pour autant oublier que les structures d'animation et d'organisation sportives demeurent également soumises au cadre réglementaire du sport", le mi-



nistre a souligné que les résolutions internationales imposent "des critères et des exigences auxquels chaque fédération doit se conformer afin d'éviter toute sanction". En réponse à une question sur le "manque d'infrastructures sportives nécessaires dans la nouvelle ville de Sidi Abdellah à Zéralda (Alger)", le ministre a expliqué que la Direction des équipements publics de la wilaya d'Alger "y a inscrit la réalisation de plusieurs projets ambitieux dans cette ville avec des ressources financières importantes". A cet égard, il a précisé que ces nouvelles infrastructures qui profiteront à la nouvelle ville de Sidi Abdellah "sont également prévues dans le programme du fonds national de promotion des initiatives de la jeunesse et des pratiques sportives, qui comprend la réalisation de plusieurs infrastructures et l'acquisition et l'installation d'équipements sportifs pour l'entraînement physique et les espaces extérieurs, qui sont actuellement en cours de réalisation". Dans le cadre des programmes inscrits au budget de la wilaya, "neuf (9) stades de proximité seront également réalisés, dont six (6) seront réceptionnés

dans quelques semaines et les trois (3) autres dans les trois prochains mois, a poursuivi le ministre qui a fait état de plusieurs opérations enregistrées dans différentes disciplines". M. Sadi a également dévoilé un projet de construction d'un complexe sportif dans la nouvelle ville d'El Menia, qui comprend un stade de football (1.200 places), une piscine semi-olympique et un bâtiment administratif. Des instructions ont été données, a-t-il dit, pour "réétudier le dossier de cette importante installation sportive avec des données actualisées en coordination avec le ministère des Finances". Concernant l'encadrement des infrastructures sportives dans la wilaya de Djanet et le manque des employés qualifiés dans ce domaine malgré l'existence de nombreuses structures, le ministre a affirmé qu'"il sera remédié aux insuffisances enregistrées dans ce domaine avec la possibilité de creuser un puits pour alimenter la piscine de Bordj El Hauas, en eau", soulignant que la wilaya bénéficiera de nombreux projets, à savoir un stade de football dont les travaux débuteront prochainement, des piscines et une salle omnisports.

FORUM DE L'ONJSA, COUPE D'AFRIQUE OPENDE TRIATHLON : Coup d'envoi aujourd'hui à Tipaza

Tipaza sera hôte, le 10 mai prochain, de la coupe d'Afrique Open de triathlon. Soixante-sept athlètes, 47 hommes et 17 femmes, représentant plus d'une vingtaine de pays, prennent part à cette importante manifestation sportive d'envergure internationale. Les cadres des différents staffs de la fédération algérienne de triathlon étaient, ce matin, au centre de presse du stade 5-juillet, les invités du forum de l'organisation nationale des journalistes sportifs algériens pour parler de l'événement en question. «Notre jeune fédération a obtenu son agrément en 2019. Elle compte officiellement 43 clubs et 2 ligues, en attendant la régularisation des autres. Ainsi, au niveau de la fédération, nous sommes dans une phase de promotion et de développement. Nos différentes actions s'inscrivent principalement dans une vulgarisation de la discipline à travers l'organisation de compétitions et de formation à tous les niveaux. La première compétition organisée par notre instance au niveau national a eu lieu en 2020. L'année dernière, nous avons organisé une compétition internationale de développement au niveau des Sablettes à Alger. L'événement était une réussite totale. Cela nous a permis de recueillir un avis favorable de la World Triathlon et de l'Africa Triathlon pour l'organisation d'autres évé-



nements de dimension internationale en Algérie. La FATRI a eu le droit d'organiser cette saison deux coupes d'Afrique Open, le 10 mai à Tipaza et le 13 septembre à Oran», a, d'emblée, souligné le président de la fédération, Saâd Eddine Settout, avant de céder la parole au SG. «Cet Open, comme son nom l'indique, est ouvert à tous les triathlètes du monde, même s'il s'agit d'une coupe continentale. Les athlètes auront l'occasion de gagner des points et d'améliorer leurs Ranking mondial. Nous avons ainsi des athlètes de

plus de vingt pays européens et deux nations africaines, en plus de l'Algérie, à savoir la Tunisie et la Libye. Les participants arriveront en Algérie les 8 et 9 mai, selon leurs plans de vols respectifs. Ils seront hébergés à leurs frais, bien évidemment, au CET de Tipaza. Des excursions seront organisées au profit des différentes délégations pour visiter les sites touristiques de la wilaya. Une façon pour la fédération de faire la promotion du tourisme dans notre pays», a indiqué, pour sa part, Karim Tamimount. De son côté,

FAF: Inauguration du mini-terrain "FIFA Arena" à Alger

Le président de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, a inauguré jeudi le mini-terrain "FIFA Arena", situé au sein du collège Malek Haddad à Alger, dans le cadre du projet de la Fédération internationale de football (FIFA) visant à créer au moins 1000 nouveaux mini-terrains à travers le monde. La cérémonie d'inauguration a été marquée par la présence de représentants de l'instance mondiale de football ainsi que le président de la Ligue de football professionnel (LFP), Amine Mesloug, et du secrétaire général de la FAF, Nadir Bouzenad, indique le communiqué de l'instance fédérale. De son côté, le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino, a félicité la Fédération algérienne de football (FAF), qui a procédé à l'inauguration officielle du mini-terrain "FIFA Arena". "Félicitations à la Fédération algérienne de football et à son président, Walid Sadi. Vous faites partie de notre 11 de départ composé des 11 premiers pays à inaugurer officiellement leur propre mini-terrain FIFA Arena. Vous participez ainsi au lancement d'un projet capable de changer la vie de millions d'enfants. Chaque enfant, fille ou garçon, mérite une chance de jouer au football s'il le souhaite. Chaque enfant mérite un lieu sûr, lui permettant d'apprendre, de jouer et de grandir. C'est là le cœur même du projet FIFA Arena et c'est exactement ce que vous avez apporté aux enfants d'Algérie", a indiqué Infantino dans une vidéo diffusée sur la page officielle Facebook de la FAF. Et d'ajouter : "Vous êtes parmi les premiers, mais beaucoup d'autres suivront votre exemple. Notre objectif est de créer au moins 1000 nouveaux mini-terrains à travers le monde en accueillant de nouveaux membres dans la famille FIFA Arena. Cela donnera la chance à des générations d'enfants du monde entier, notamment ceux originaires des zones urbaines et rurales les plus défavorisées, de pratiquer ce sport que nous aimons tant". Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'initiative mondiale de la FIFA visant à construire 1000 mini-terrains de football à travers le monde, afin de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et favoriser l'inclusion sociale à travers le sport.

la DTN de la FATRI a abordé le côté technique de la compétition et les objectifs visés. «Nous avons sélectionné six athlètes. Il s'agit de Hellal Berrouane Ousama, Agab Mohamed Samy, Aini Ouail, Rabir Adel, Terki Achouak et Maldji Imène. L'objectif pour les athlètes de l'EN sera de représenter dignement l'Algérie et de gagner des points pour le classement mondial. Le niveau des différents concurrents est proche. Pour la fédération, il s'agit de permettre à nos triathlètes de gagner en expérience internationale. Par la même, nous préparons certains éléments en prévision des Jeux Africains de la Jeunesse 2025 en Angola et les Jeux Olympiques de la Jeunesse 2026 au Sénégal. Le triathlon étant une discipline olympique, nous offrons, par ailleurs, à nos meilleurs athlètes toutes les chances de se qualifier pour les J.O 2028 de Los Angeles. Pour ce qui est de la compétition, celle-ci aura lieu de Tipaza à partir du complexe du CET. Il s'agit d'un parcours semi-olympique. Les concurrents débiteront par la natation. L'épreuve aura lieu sur 750 mètres sur la plage de la Corne d'Or. Ils enchaîneront par le cyclisme. Ainsi, à leur sortie de l'eau, ils se dirigeront directement au niveau du premier parking du complexe pour parcourir les 20 km de la course.

MERCATO : Youcef Atal fait le point sur son avenir

À quelques jours de la finale de la Coupe du Qatar 2025 entre Al Sadd et Al Duhail, le défenseur international algérien Youcef Atal a pris part à la conférence de presse officielle, où il s'est exprimé avec détermination sur les ambitions de son club, tout en évoquant son avenir et sa volonté de retrouver une place au sein de l'équipe nationale.

Déjà couronné champion du Qatar cette saison avec Al Sadd, Atal espère ajouter un second trophée à sa collection locale. « Nous jouons dans un club qui vise toujours les titres. Nous sommes pleinement concentrés sur la finale de la Coupe du Qatar. Inshallah, nous serons prêts pour remporter ce deuxième titre », a déclaré le joueur algérien, conscient de l'importance du rendez-vous face à un adversaire coriace. Atal a également souligné la difficulté du défi qui attend Al Sadd au stade Jassim bin Hamad : « Le match ne sera pas facile. Duhail est une grande équipe, avec de l'expérience. Mais nous sommes concentrés, prêts physiquement et mentalement, et motivés par l'envie de rendre fiers nos supporters. » Arrivé cette saison à Al Sadd après plusieurs années en Europe, Youcef Atal semble s'épanouir au sein du club qatari, malgré un début compliqué, marqué par des blessures et une absence d'enregistrement en première partie de saison. Interrogé sur son avenir, il a répondu avec franchise : « Alhamdulillah, mon expérience ici se passe bien. Al Sadd est un grand club, une institution qui vise les trophées. J'espère continuer ici et tout donner pour remporter encore plus de titres avec cette équipe. »



Le retour en sélection en ligne de mire

Atal n'a pas éludé les questions concernant son avenir international. Conscient de la rude concurrence en sélection nationale, notamment sur le flanc droit de la défense, il reste déterminé à retrouver sa place chez

les Fennecs. « Je travaille dur au quotidien pour jouer avec régularité, retrouver mon meilleur niveau et regagner ma place en équipe nationale. Porter le maillot de l'Algérie est un honneur que je veux retrouver pleinement, dès les prochaines échéances, » a-t-il affirmé.

Il en a profité pour envoyer un message rassurant aux supporters : « J'ai connu des moments compliqués, entre blessures et manque de rythme, mais je suis maintenant sur la bonne voie. Je veux prouver que je peux encore aider l'équipe nationale. »

ÉLU DANS L'ÉQUIPE TYPE DU CHAMPIONNAT SUISSE : Hadjm pourrait quitter les Young Boys

Le défenseur international algérien, Jaouen Hadjam, qui évolue aux Young Boys de Berne a été choisi dans l'équipe-type de la saison en Super League suisse. Comme le veut la tradition, l'Association des joueurs professionnels suisses a dévoilé l'équipe idéale à l'approche de la fin de saison, où Hadjam s'est imposé parmi les meilleurs. Et malgré les résultats en dents de scie des Young Boys cette saison, Hadjam a livré de très bonnes performances, ce qui lui a valu d'être

retenu parmi les 11 meilleurs joueurs de l'exercice. Il est à noter que l'international algérien a participé à 43 matchs toutes compétitions confondues, dont la Ligue des champions. Par ailleurs, bien qu'il soit encore lié par un contrat avec son club suisse, l'avenir de Hadjam au sein de son club est incertain. Il pourrait changer d'air et franchir un nouveau palier dans sa carrière vu que plusieurs grands clubs européens ayant commencé à s'intéresser à lui. Des médias ont déjà

révélé que plusieurs clubs suivent de près son évolution, notamment l'Inter Milan et la Lazio en Italie, ainsi que le Bayer Leverkusen en Allemagne. Le latéral gauche de 21 ans reste aussi sur une formidable prestation sous le maillot de la sélection algérienne avec à la clé son premier but avec les Verts lors de la rencontre face au Mozambique dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du monde-2026, soldé par une large victoire de l'équipe nationale (5-1).

FRANCE :

Gouiri, «C'était un très bon choix de rejoindre l'OM !»

Clairement la meilleure recrue hivernale de l'Olympique de Marseille, Amine Gouiri n'en finit plus de convaincre son monde. Dans une interview accordée à France 24 et disponible ici, Amine Gouiri (25 ans) est revenu sur son aventure à Marseille. Décisif 11 fois en 12 rencontres (8 buts, 3 passes décisives) avec l'OM, l'Algérien est sur une très belle pente et se réjouit, avant tout, d'être dans ce club : « Arriver au mercato d'hiver, ce n'est pas comme l'été. Tu n'as pas la préparation, tu dois être prêt tout de suite. Mentalement j'étais prêt et ça a suivi sur le terrain. Franchement, c'était un très bon choix de rejoindre l'OM. Je suis très épanoui, je prends beaucoup de plaisir. » Heureux de son triple face à Brest, même s'il « voulait le quatrième », il revient notamment sur son fameux retourné acrobatique qui lui a valu bien des louanges (et un potentiel titre de but de l'année), tout en notant que la passe de Greenwood... n'était pas parfaite ! : « S'il me l'avait mise un peu plus bas, j'aurais sans doute enchaîné directement. Mais le ballon est un peu haut et sur mon contrôle, il reste haut. Donc je n'ai pas le



choix. Ca va vite dans ma tête et je me dis que je vais la tenter en retourné, à l'instinct. Je ne vois pas le ballon rentrer mais la réaction du public me fait comprendre. Et après, c'est drôle parce qu'ils mettent le but au ralenti sur les écrans géants. Le public applaudit une deuxième fois et je vois le geste. Et je me dis "ah ouais, c'est pas mal..." » Expliquant que son coach voulait faire de lui un tueur devant les cages, lui qui aime « toucher la balle, combiner, apporter à l'équipe et marquer » et prend beaucoup de plaisir dans cet OM

version De Zerbi, il savoure également l'attention que lui porte Medhi Benatia, qui lui met une pression constante qui l'aide à grandir. Conscient qu'il a cette étiquette de joueur irrégulier et que ses bons chiffres cette saison contraindront les observateurs à avoir des standards encore plus élevés la saison prochaine, Amine Gouiri conclura son interview en parlant de ses rêves de Ligue des Champions avec Marseille, pour l'heure deuxième. Il faudra, pour y parvenir, venir à bout du Havre demain.

FRANCE :

Badredine Bouanani, l'invité surprise du sprint final de l'OGC Nice

L'Algérien Badredine Bouanani n'est pas celui qu'on attendait le plus dans la dernière ligne droite mais il a convaincu l'entraîneur de l'OGC Nice Franck Haise de lui redonner une chance. À raison vu ses dernières prestations. C'est une nouvelle preuve que dans le football, tout peut aller très vite, dans un sens comme dans l'autre. Pour Badredine Bouanani, il a suffi d'une entrée très intéressante contre Nantes pour faire basculer sa fin de saison. Lui qui n'avait eu que six minutes à se mettre sous la dent sur les sept matchs précédents, vient de participer aux cinq derniers et même de connaître trois titularisations consécutives, sans doute bientôt quatre demain à Rennes. Parmi les Guessand, Diop, Cho et autre Boga, ce n'est pas celui qu'on attendait le plus dans le sprint final mais l'international algérien à la patte gauche soyeuse a gagné le droit d'enchaîner, convaincant dans ce rôle d'attaquant de soutien qui lui permet très décisif (trois assists dont deux contre le finaliste de la Ligue des champions). Franck Haise a eu le mérite de lui redonner sa chance, Badredine Bouanani de ne pas la laisser filer, conscient d'avoir manqué quelques virages importants cette saison, notamment au moment où le Gym était décimé par les blessures. "Le tournant, c'est il y a deux-trois mois quand tout le monde est de retour et qu'il sort de moins en moins du banc ou n'est pas sur la feuille de match. Ca lui a mis une petite claque positive", raconte un membre de son entourage. "Bouanani, s'il revient, c'est parce qu'il n'a pas lâché. Il y a des joueurs qui lâchent. Lui non. Il a bossé, il s'est tu", pointait Franck Haise avant le succès face à Reims. Il y a parfois eu des discussions animées entre les deux hommes, le coach reprochant surtout à son jeune joueur un manque d'implication dans le jeu sans ballon. Fidèle à sa réputation d'excellent éducateur, l'ancien Lensois a su lui parler, titiller son ego. Et Bouanani, qui s'est entouré d'un analyste vidéo et depuis plusieurs mois d'un préparateur physique personnels, a su entendre les critiques. "Haise est un top manager, très franc. Il lui a dit que s'il travaillait dur, il serait récompensé et c'est ce qui est en train de se passer", confirme un proche, heureux de voir le jeune Bad prendre le bon wagon. Une saison riche en apprentissage Du haut de ses 20 ans, Bouanani serait-il en train de passer un cap? Le voir sortir avec des crampes du choc contre le PSG illustre en tout cas une certaine prise de conscience pour un joueur à qui on a souvent reproché d'être trop dilettante. Il faut dire que son immense talent balle au pied lui a longtemps suffi, notamment dans les catégories de jeunes à Lille, qu'il a largement survolées. Ce statut de grand espoir, il a fallu l'assumer, tout comme la décision en mars 2023 de tourner le dos à l'équipe de France pour rejoindre la sélection algérienne (5 capes). Mais Bouanani a la chance d'être bien entouré (il vit avec ses parents sur la Côte d'Azur) et d'être guidé par une passion folle du football qu'il consomme en grande quantité, si bien qu'il a profité de ses dernières vacances pour aller voir des matchs de Premier League à Londres. Il n'oublie pas non plus d'où il vient, lui qui est resté très proche de Didier Digard, le coach qui l'a lancé en professionnel en janvier 2023 et n'aurait pas été contre le récupérateur en prêt cet été au Havre. Or, Badredine Bouanani est resté à Nice, avec qui il a prolongé en octobre jusqu'en 2029, et il semble avoir beaucoup appris de cette saison qu'il peut finir comme son club sur les chapeaux de roue.

AL AHLI : Mahrez dans l'équipe type de la Ligue des champions asiatique



L'international algérien Riyad Mahrez figure dans l'équipe type de la Ligue des champions d'Asie remportée que son équipe Al Ahli de Djeddah vient de remporter grâce notamment à son joueur algérien auteur de 9 buts et 8 passes décisives. Mahrez est le seul joueur algérien présent dans cette liste, malgré la participation dans cette compétition d'autres noms comme Yacine Brahimi avec Al-Gharafa, ainsi que le duo Adam Ounas et Youcef Atal avec Al-Sadd. Mahrez a obtenu la meilleure note de tous les joueurs du tournoi, avec une moyenne de 8,16, devenant ainsi le seul joueur à dépasser la barre des 8. Cette note reflète l'évaluation des joueurs à chaque match. L'équipe idéale comprend plusieurs joueurs de renom, dont la star portugaise Cristiano Ronaldo et son compatriote João Cancelo, ainsi que trois joueurs d'Al-Ahli : Mahrez, Firmino et Ibañez. Par ailleurs, les célébrations du sacre asiatique d'Al-Ahli se sont poursuivies avec un défilé en bus devant une grande foule dans la ville de Djeddah. Les coéquipiers de Mahrez ont également été accueillis officiellement par le ministre saoudien des Sports, confirmant l'importance de ce titre pour le club.

Le CICR qualifie d'"inacceptable" le blocus sioniste sur Ghaza

Le directeur humanitaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), Pierre Krahenbühl, a qualifié jeudi d'"inacceptable" le blocage de l'aide humanitaire imposé par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza.

Les prochains jours seront absolument décisifs parce qu'il y a un moment où nous manquerons de fournitures médicales et autres aides", a souligné M. Krahenbühl, jugeant "inacceptable" que l'aide humanitaire ne soit pas autorisée à entrer dans la bande de Ghaza. Intervenant lors d'une rencontre avec des journalistes à Genève, il a précisé que "pour l'heure, le moyen le plus efficace d'acheminer l'aide aux populations est de lever ces actions ou décisions qui ont été prises pour empêcher l'acheminement de l'aide". Depuis des semaines, des responsables de l'ONU et d'ONG multiplient les avertissements sur la pénurie de nourriture, de médicaments et de carburant dans la bande de Ghaza, où l'aide humanitaire est vitale pour les 2,4 millions de Palestiniens. "Nous avons besoin d'un retour immédiat à une situation de cessez-le-feu afin d'alléger la pression", a insisté le responsable onusien, faisant état d'énormes quantités d'aide qui se trouvent aux frontières de l'enclave palestinienne. Il a affirmé que ces aides "peuvent être acheminées demain, sans qu'il soit nécessaire d'attendre la mise en place d'un nouveau mécanisme".



HAZA:

L'Espagne va présenter une résolution à l'ONU pour des "mesures d'urgence"



L'Espagne va présenter une résolution devant l'Assemblée générale de

l'ONU proposant des "mesures d'urgence pour arrêter le massacre des civils" et assurer l'entrée de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza,

soumise à un blocus et une agression sionistes, a annoncé mercredi le Premier ministre, Pedro Sanchez. "La communauté internationale ne peut pas rester indifférente face à ce qui se passe en Palestine", a justifié le dirigeant socialiste lors d'une audition au Parlement, sans fournir plus de détails sur le contenu exact et le calendrier de cette résolution. La mise en oeuvre d'un plan sioniste qui prévoit d'établir une présence sioniste "prolongée" à Ghaza, reviendrait à "franchir une nouvelle ligne rouge", a mis en garde l'Espagne dans une déclaration commune avec l'Irlande, la Norvège, la Slovaquie, l'Islande et le Luxembourg. Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est élevé à 52.653 martyrs et 118.897 blessés, depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué mercredi les autorités sanitaires palestiniennes.

DISTRIBUTION D'AIDE À GHAZA:

Le plan de l'entité sioniste vise à prolonger le blocus total sur l'enclave

Le projet annoncé par l'occupation sioniste de distribuer de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza n'est rien d'autre qu'une nouvelle manœuvre visant à prolonger le blocus total et illégal imposé au territoire, dénonce l'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'homme (Euro-Med Human Rights Monitor), dans un communiqué. "Cette initiative réintroduit la famine, sous un couvert humanitaire cette fois-ci, légitimant son utilisation continue comme arme dans le contexte d'un génocide qui dure depuis plus de 19 mois", a expliqué l'ONG. Le plan est axé sur le contrôle total du système d'aide, depuis la définition du type et de la quantité de l'aide jusqu'à la réglementation de son entrée, de son stockage, de sa distribution et des personnes autorisées à la recevoir. "Ce plan reflète clairement l'intention de (l'entité sioniste) d'instrument-

aliser la famine plutôt que d'y mettre fin, et de renforcer encore son contrôle sur les besoins les plus fondamentaux des Palestiniens de la bande de Ghaza", ajoute l'Observatoire. Le mécanisme proposé s'inscrit dans le prolongement de la politique d'étranglement menée par l'entité sioniste dans la bande de Ghaza et sert à détourner l'attention de la nécessité urgente d'un accès humanitaire immédiat et inconditionnel. "Il accorde en effet (à l'entité sioniste) plus de temps pour affamer la population de la bande de Ghaza et normaliser la destruction et la dévastation systématiques qui ont lieu pendant le génocide qu'il poursuit activement", accuse EuroMed Monitor, soulignant que le mécanisme proposé constitue également "une double violation du droit international". Premièrement, parce qu'il enfreint les obligations qui incom-

bent à cette entité en tant que puissance occupante en vertu de la quatrième Convention de Genève, qui lui impose de satisfaire les besoins fondamentaux de la population occupée, et deuxièmement, parce que la proposition contrevient aux principes du droit international humanitaire et des droits de l'homme, qui interdisent l'utilisation de l'aide comme moyen de pression ou de contrôle politique. En outre, le mécanisme proposé "ouvre la voie à un contrôle permanent de l'entité sioniste sur certaines parties de la bande de Ghaza, permettant une forme déguisée d'annexion progressive", relève l'ONG. Pire encore, l'organisation estime que le contrôle temporaire lié à la distribution de l'aide et à la satisfaction des "besoins humanitaires" pourrait "devenir une porte d'entrée pour remodeler la réalité géographique de l'enclave". Sous

prétexte de "neutralité politique", le plan proposé par l'entité sioniste vise également à "écarter l'UNRWA et les organisations humanitaires palestiniennes et internationales". Pour l'Observatoire, la mise en place de ce plan destiné à servir des intérêts politiques et criminels au détriment de la vie des civils "doit être stoppée par la communauté internationale". "La communauté internationale doit s'abstenir de soutenir, de financer ou de s'engager dans le mécanisme proposé et doit faire pression sur (l'entité sioniste) pour qu'elle l'annule immédiatement. Sinon, elle se rendra complice de la présentation par (cette entité) de son blocus illégal comme nécessaire sous prétexte de « raisons de sécurité » et de la poursuite du crime de famine massive des civils dans la bande de Ghaza sous le couvert d'« efforts humanitaires »", a-t-il plaidé.

Manifestation de soutien à Stockholm

Des centaines de personnes ont manifesté dans la capitale suédoise Stockholm samedi dernier, pour dénoncer le génocide perpétré par l'occupation sioniste contre la bande de Ghaza depuis octobre 2023, rapporte l'agence palestinienne de presse, Wafa. Les manifestants ont brandi des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Les enfants de Ghaza meurent », « Les écoles et les hôpitaux sont bombardés », ou « mettez fin aux pénuries alimentaires », tout en scandant des slogans en soutien au peuple palestinien, a indiqué Wafa. Ils se sont rassemblés dans le quartier d'Odenplan à Stockholm, exigeant que l'entité sioniste soit tenue responsable du génocide commis à Ghaza et que l'aide humanitaire soit livrée immédiatement, a indiqué Wafa. Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression génocidaire sioniste, qui ont provoqué une catastrophe humanitaire sans précédent. Cependant, les forces d'occupation ont repris le 18 mars leurs attaques contre l'enclave palestinienne. Depuis le 7 octobre 2023, l'occupation sioniste mène une agression génocidaire barbare contre la bande de Ghaza, faisant plus de 52.495 martyrs et 118.366 blessés, en majorité des femmes et des enfants, outre plus de 11.000 disparus, selon les autorités sanitaires palestiniennes.

MSF alerte sur l'intensification des attaques sionistes dans toute la bande de Ghaza



L'ONG Médecins sans frontières (MSF) a alerté jeudi, sur l'intensification des attaques sionistes dans toute la bande de Ghaza où des Palestiniens sont tués et blessés en masse. "Des Palestiniens sont tués et blessés en masse alors que les forces (sionistes) intensifient leurs attaques dans toute la bande de Ghaza. L'absence de responsabilité est choquante", a indiqué Claire Manera, coordinatrice d'urgence à Ghaza dans un message posté sur les réseaux sociaux. "Nous sommes à court de mots, car chaque jour, de nouvelles vies sont brisées", s'est-elle indignée. MSF a rappelé que, depuis le 2 mars, aucune aide n'est entrée dans la bande de Ghaza suite à une décision des autorités sionistes. "Nous manquons de fournitures essentielles et de carburant pour soutenir notre intervention médicale, tandis que le nombre de blessés graves continue d'augmenter", a alerté l'ONG. Citant les autorités palestiniennes et de santé MSF a, en outre, indiqué qu'au moins 33 personnes sont tombées en martyres et des dizaines d'autres ont été blessées mercredi après des frappes aériennes de l'armée sioniste sur la ville de Ghaza, à quelques mètres de sa clinique. "Nos équipes ont stabilisé 28 patients, qui ont été transférés à l'hôpital Al-Shifa (et deux de nos collègues ont été blessés", a fait savoir l'ONG, relevant qu'il s'agit du troisième incident impliquant de nombreuses victimes gérées par ses équipes en une journée à Ghaza.

PRIX DES NATIONS UNIES-NELSON MANDELA: La candidature marocaine est une "insulte à l'héritage de cet illustre combattant contre l'oppression"

Le Conseil national sahraoui a exprimé son "indignation" et son "opposition" à la candidature marocaine "scandaleuse" au Prix des Nations unies-Nelson Mandela, la qualifiant d'"insulte à l'héritage de cet illustre combattant contre l'oppression".

Le Conseil national sahraoui exprime son indignation et son opposition à l'égard de la candidature d'Amina Bouayach pour le Prix des Nations unies-Nelson Mandela", a-t-il indiqué dans un communiqué. Il qualifie, à ce titre, cette candidature de "scandaleuse" et soutient que "la personne en question est une défenseure acharnée d'un régime oppresseur déguisée en défenseure des droits humains". Pour le Conseil national sahraoui, la candidate marocaine est "l'incarnation parfaite de cette façade hypocrite qu'un régime brutal, dictatorial et colonialiste cherche désespérément à s'attribuer afin de camoufler ses crimes abjects, maintes fois dénoncés". "Elle est une représentante officielle d'un régime monarchique absolu, un paravent cosmétique pour blanchir les crimes d'un régime qui règne par la terreur, l'emprisonnement arbitraire, la torture, les disparitions, les assassinats et la spoliation des richesses d'un peuple encore sous domination coloniale", ajoute-t-il. Il rappelle, dans ce contexte, que cette candidate "a constamment appuyé l'occupation brutale et illégale du Sahara occidental par le régime de son pays". Un régime qui n'a pas oublié de la "récompenser pour ses loyaux services" en la nommant ambassadrice et plus tard présidente du Conseil marocain des droits de l'homme, souligne le Conseil national sahraoui, affirmant que cette candidate "n'a cessé de camoufler



les exactions et les graves violations des droits humains perpétrées systématiquement contre les civils sahraouis, mais aussi contre les Rifains, contre les journalistes et contre les défenseurs des droits de l'homme". "Le parcours scandaleux de cette personne ne la qualifie nullement pour ce Prix Nelson-Mandela. C'est même une insulte à l'héritage de cet illustre combattant contre l'oppression. Ce serait égale-

ment un déshonneur pour ceux qui commettraient la grave erreur de l'attribuer à cette personne qui ne cesse de faire l'apologie du crime colonial marocain au Sahara occidental", s'insurge le Conseil national sahraoui. Il soutient, dans ce contexte, que cette candidate marocaine "à l'image du régime oppresseur et colonialiste qu'elle défend, se trouve indéniablement du mauvais côté de l'Histoire", appelant les

responsables de ce Prix à ne pas l'être aussi, en rejetant sa candidature. "Le Conseil national sahraoui exhorte les responsables du Prix des Nations unies-Nelson Mandela à rejeter avec fermeté cette candidature indécente", plaide cette institution sahraouie, estimant que le cas contraire "serait un déshonneur historique, une trahison des valeurs de justice, de dignité et de liberté incarnées par Nelson Mandela".

ESCALADE DES TENSIONS ENTRE L'INDE ET LE PAKISTAN: Appels internationaux à une "retenue maximale"

La communauté internationale a appelé mercredi l'Inde et le Pakistan à la "retenue maximale", après l'escalade des tensions qui a viré à l'affrontement militaire entre les deux pays, faisant des morts et des blessés. La tension est montée d'un cran entre l'Inde et le Pakistan à la suite de l'attaque meurtrière de Pahalgam, dans la partie du Cachemire sous contrôle indien, qui a fait 26 morts le 22 avril. Les deux armées ont échangé des tirs d'artillerie le long de leur frontière contestée au Cachemire dans la nuit de mardi à mercredi, après des frappes indiennes sur le sol pakistanais en représailles à l'attentat de Pahalgam. Suite à cet affrontement militaire, les réactions de la communauté internationale s'enchaînent. Le gouvernement algérien a exprimé ses "profonds regrets" ainsi que sa "réelle préoccupation" quant aux affrontements "tragiques" entre l'Inde et le Pakistan, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines. Dans le cadre du Conseil de sécurité, de même qu'à l'occasion des entretiens téléphoniques du ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, avec ses homologues indien, Subrahmanyam Jaishankar, et pakistanais, Mohammad Ishaq Dar, l'Algérie a adressé "un appel pressant à la retenue, tout comme elle a appelé à faire primer la voie politique et diplomatique sur le recours à la force", a souligné le communiqué. L'Algérie "renouvelle



cet appel avec d'autant plus d'insistance que le déclenchement des hostilités depuis la soirée d'hier est porteur de risques graves pour la paix et la sécurité de l'ensemble de la région". "La plus haute priorité de l'heure doit être accordée à la retenue, au calme et au sens de responsabilité pour renouer avec le dialogue qui, seul, pourra épargner à l'Inde et au Pakistan, ainsi qu'à leurs peuples les épreuves d'un conflit qu'ils peuvent et doivent surmonter", conclut le communiqué. De son côté, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a appelé l'Inde et le Pakistan à faire preuve d'une "retenue maximale". Dans un message publié par son porte-parole, Guterres a exprimé sa "profonde préoccupation" face aux opérations militaires indiennes le long de la ligne de

contrôle et de la frontière internationale avec le Pakistan". "Le monde ne saurait se permettre une confrontation militaire entre l'Inde et le Pakistan", a indiqué le message. En outre, le patron de l'ONU a, une nouvelle fois, condamné fermement l'attentat perpétré à Pahalgam le 22 avril. Le président américain, Donald Trump, a, quant à lui, dit espérer que les affrontements entre l'Inde et le Pakistan "s'arrêtent très rapidement". Son chef de la diplomatie, Marco Rubio, a engagé l'Inde et le Pakistan à "rouvrir un canal de discussion entre leurs dirigeants afin de désamorcer la situation et d'éviter une nouvelle escalade". La Commission européenne s'est aussi exprimée, invitant les deux pays à "prendre des mesures immédiates en vue d'une désescalade", a déclaré

Anouar El Anouni, porte-parole de l'exécutif européen. Quant au gouvernement britannique, il s'est dit "prêt" à intervenir pour une "désescalade" entre les deux pays voisins. L'Inde et le Pakistan ont "un intérêt dans la stabilité régionale", a déclaré le ministre du Commerce britannique, Jonathan Reynolds sur la BBC. "Tout ce que nous pouvons faire en termes de dialogue, nous sommes prêts et en mesure de le faire", a-t-il assuré. Idem pour le gouvernement allemand, qui a demandé d'empêcher "toute escalade" et de "protéger les civils". Berlin, en contact avec les deux pays, a ouvert une cellule de crise pour "suivre la situation de près", a déclaré le ministre des Affaires étrangères. La Russie s'est dit, elle aussi, "profondément préoccupée par l'escalade de la confrontation militaire" entre les deux pays, exhortant les "parties à faire preuve de retenue pour éviter une détérioration supplémentaire" de la situation. L'Iran, qui a par ailleurs proposé sa médiation, a fait part de sa "profonde préoccupation face à l'escalade des tensions entre l'Inde et le Pakistan". La Turquie a, elle, mis en garde contre le "risque de guerre totale" entre l'Inde et le Pakistan, tandis que la Chine s'est dit "préoccupée" par la nouvelle escalade des tensions entre ses deux voisins, qu'elle appelle à la "retenue et à éviter de prendre des mesures qui compliqueraient davantage la situation". Pékin s'est aussi dit prêt à jouer un "rôle constructif" dans l'apaisement des tensions entre les deux pays.

FRANCE:
**Bruno
Retailleau
est d'une
"brutalité
sans nom"**



Le parti "La France insoumise" (LFI) a vertement critiqué le ministre français de l'Intérieur, Bruno Retailleau, pour avoir engagé une procédure de dissolution contre l'organisation "Urgence Palestine" et le groupe antifasciste "La Jeune garde" avec une "brutalité sans nom", dans le but de satisfaire l'extrême droite. "La dernière fois que j'ai interpellé le gouvernement, c'était au sujet d'une trentaine de fascistes qui agressaient au couteau un syndicaliste au cri de Paris est nazi. Monsieur Retailleau n'arrivait pas à condamner ces violences", a d'abord lancé le député insoumis, Raphaël Arnaud à l'adresse du ministre français de l'Intérieur, lors d'une séance de questions au gouvernement, mardi à l'Assemblée nationale française.

"Comble du sort, vous souhaitez justement dissoudre « la Jeune garde » sous ordre direct du RN (Rassemblement national, extrême droite), parce que nous avons osé repousser des attaques du même type", a-t-il dénoncé, faisant savoir que "le travail unitaire" de ce groupe antifasciste a pourtant permis la fermeture de près d'une dizaine de locaux néonazis dans les villes de Lille, Strasbourg et Lyon. Dans ce contexte, le parlementaire a pointé la politique à géométrie variable de Bruno Retailleau et sa proximité affichée et assumée avec le parti d'extrême droite française, dont plusieurs députés ont déjà fait l'objet de poursuites judiciaires. "Pourtant, le RN est le seul parti à écrire au moins trois affaires de terrorisme, le seul qui contient des députés condamnés pour violences à l'arme à feu, des violences qui n'ont donc manifestement pas l'air d'affoler le ministre de l'Intérieur lorsqu'elles viennent de l'extrême droite, surtout si elles touchent des musulmans", s'est-il indigné. Concernant la procédure de dissolution engagée contre l'organisation "Urgence Palestine", le député insoumis a indiqué qu'il s'agit d'une tentative de "faire taire toutes les voies de la justice et de la paix". "Dans le même temps et en plein génocide (à Gaza), vous annoncez la procédure de dissolution d'« Urgence Palestine », évidemment pour faire taire toutes les voies de la justice et de la paix. Massacrer, effacer (et) détruire toute existence politique et humaine d'un peuple, ça s'appelle comment ?", s'est-il interrogé. Et d'ajouter: "Vous êtes d'une brutalité sans nom et vous réglez tous vos problèmes ainsi". Raphaël Arnaud a exprimé la volonté de son parti à combattre la politique de Bruno Retailleau qui fait également l'objet de nombreuses critiques à propos de sa réaction face au meurtre d'un jeune musulman survenu récemment dans une mosquée en France. "Nous n'attendons rien de votre part. Nos médailles, c'est le peuple et ses résistances, à commencer ici par notre présence, sur ces bancs, à vous affronter devant la France entière", a-t-il assuré.

FESTIVAL DE CANNES: Semaine de la critique, ACID, sélection officielle... Le point sur les différentes sélections

Chaque année, le Festival de Cannes est le théâtre de plusieurs compétitions et sélections qui mettent en lumière les talents émergents et confirmés du septième art. Découvrons ensemble les différentes compétitions et sélections qui font du Festival de Cannes un rendez-vous incontournable.

La compétition officielle, le Graal du cinéma

Les films en compétition sont parmi ceux les plus attendus de l'année, tous en lice pour les prestigieuses récompenses décernées par le jury. La Palme d'Or, récompense suprême, est synonyme de consécration ultime pour les réalisateurs du monde entier. Parmi les lauréats emblématiques, on retrouve le Sud-Coréen Bong Joon-ho avec Parasite, qui a été un succès mondial après sa victoire, ou encore Pulp Fiction de Quentin Tarantino en 1994, devenu culte. La compétition propose six autres récompenses dont le Grand Prix ou le prix du Jury, même si parfois un prix peut être proposé par le jury pour un film qu'ils ont particulièrement apprécié, mais qui se retrouverait lésé. En 2024, l'Iranien Mohammad Rasoulof a reçu le prix spécial du jury pour Les graines du figuier sauvage. Une vingtaine de films peuvent concourir chaque année à cette compétition reine qui attire tous les regards sur lui.

Un Certain Regard, mettre en avant les nouveaux talents

La sélection officielle s'est agrandi au fur et à mesure des éditions. Dès 1978, Un Certain Regard (UCR) est créé par Gilles Jacob pour faire face à la Quinzaine des cinéastes. Petite sœur de la compétition officielle, cette section est un tremplin pour les cinéastes offrant une visibilité internationale à des œuvres qui sortent des sentiers battus et avec une programmation aussi étoffée que celle de la compétition principale. Elle



met en lumière des films avec des partis pris artistiques audacieux, mais aussi beaucoup de réalisateurs qui présentent leurs premiers longs-métrages. En 2025, il y en aura neuf dont ceux de l'Égyptien Morad Mostafa ou du Nigérian Akinola Davies Junior. Les projections Hors Compétition, quant à elles, offrent des moments forts et des avant-premières mondiales de films très attendus. Ces séances permettent au public de découvrir des grosses productions américaines, souvent en présence des équipes des films. Cette année, ce sera la superstar américaine Tom Cruise et son nouveau Mission Impossible qui sont attendus pour faire le show, comme ce fut le cas en 2022 lors de la sortie de Top Gun : Maverick. Une des dernières nouveautés du festival à avoir vu le jour est Cannes Première. Créée en 2021 après le pic de la pandémie qui a obligé le festival à être annulé en 2020, elle a d'abord permis de pouvoir au festival d'accueillir plus de films, mais s'est fait une place dans l'univers du festival et permet main-

tenant de découvrir entre six et huit films par ans. Les Séances Spéciales présentent des films qui, par leur sujet ou leur forme, méritent une attention particulière, mais n'ont pas su trouver leur place dans la compétition. Cela donne souvent une visibilité importante à des documentaires comme Diego Maradona d'Asif Kapadia en 2019 sur la vie du célèbre footballeur argentin. Cette année, ce sera le chanteur de U2 Bono qui fera l'objet d'un documentaire sur son parcours. Les Séances de Minuit sont dédiées au cinéma de genre et aux œuvres inclassables à Cannes. Débutant comme leur nom l'indique à minuit au Grand Théâtre Lumière, on a pu y retrouver Train to Busan de Yeon Sang-ho en 2016, un film de zombies sud-coréen qui a ensuite connu un succès mondial. Dans une ambiance plus détendue, il est possible d'y découvrir les films sans tenues de soirée.

La Cinéfondation, la « tête chercheuse » des futurs talents
Toujours dans le volet officiel de Cannes, la Cinéfondation est dédiée

aux courts et moyens métrages réalisés par des étudiants en cinéma du monde entier. Depuis sa création en 1998, la Cinéfondation a permis de découvrir de nombreux talents, comme le réalisateur mexicain Michel Franco, lauréat en 2003 pour son court-métrage Entre dos et qui a remporté le Grand prix du jury de la Mostra de Venise en 2020 pour Nuevo Orden.

Cannes Classics, un hommage au patrimoine cinématographique

Créé en 2004, Cannes Classics rend honneur aux grands films du passé, restaurés et projetés dans des conditions optimales. Cette sélection permet de redécouvrir des œuvres majeures du patrimoine cinématographique mondial, comme Citizen Kane d'Orson Welles en 1941. Cette année, l'après-midi de l'ouverture du festival sera l'occasion de redécouvrir The Gold Rush du grand Charlie Chaplin restauré pour le centenaire de sa sortie en 4K.

La Semaine de la critique, les journalistes à la barre

La Semaine de la Critique, fondée en 1962 par le Syndicat Français de la Critique de Cinéma, est la plus ancienne section parallèle du Festival de Cannes. Dedicée aux premiers et deuxièmes longs-métrages, elle vise à découvrir et soutenir les nouveaux talents du cinéma. La Semaine de la Critique a révélé de nombreux cinéastes de renom, comme Jacques Audiard, dont le premier film Regarde les hommes tomber a été présenté en 1994, ou encore Guillermo del Toro avec Cronos en 1993.

Entre le Bénin et la Côte d'Ivoire, Youss Atacora et Fantah Touré questionnent les mémoires



Avec d'abord les profondeurs du temps. Des toiles signées de l'un des artistes les plus prometteurs du Bénin, Youss Atacora qui, pour aller au bout de sa passion de la peinture, a dû quitter la région de Djougou où il est né et échapper à sa destinée d'héritier de la lignée royale des Atakora. Son exposition Les profondeurs du temps est à voir en ce moment à Paris à la galerie Vallois jusqu'au 31 mai 2025. Elle a hérité du prénom d'une grand-mère, elle s'appelle Alma et elle est au cœur du dernier récit de Fantah Touré. Deux Alma, qui vient de paraître chez Présence africaine, est un dialogue entre deux générations, deux époques, une réflexion aussi sur ce que les familles peuvent garder sous silence. Des non-dits qui pèsent sur l'équilibre de chacun. Le Baile Charme de Madureira est une soirée dansante de la zone nord de Rio de Janeiro, inscrite au patrimoine immatériel de la ville. Loin de la samba, de la bossa nova et même du carnaval, c'est un événement central pour la culture noire de la ville, dans un quartier populaire, loin des régions touristiques. Sarah Cozzolino a assisté à une de ces soirées qui se tient tous les samedis, depuis 35 ans, où près de 5 000 personnes viennent danser en chorégraphie.

Ces six films africains à suivre lors du festival de Cannes 2025

La 78e édition du Festival de Cannes, qui se déroule du 13 au 24 mai, met en avant une sélection de films du monde entier. Parmi eux, six œuvres africaines entre fictions historiques, drame social ou encore polar.

Promis le ciel, Erige Shihri de nouveau à Cannes

Après le succès de son précédent film Sous les figues, la réalisatrice franco-tunisienne Erige Shihri est de retour à Cannes avec Promis le ciel qui est sélectionné dans la catégorie Un Certain Regard. Son nouveau long-métrage aura d'ailleurs l'honneur de faire l'ouverture de cette compétition. Ce film nous invite dans l'univers de Marie, une pasteur ivoirienne vivant à Tunis, qui ouvre sa porte à deux jeunes femmes : Naney, une mère en quête d'un avenir meilleur, et Jolie, une étudiante déterminée. Leur quotidien est bouleversé lorsqu'elles recueillent Kenza, une fillette rescapée d'un naufrage. Cette famille recomposée tente d'avancer dans un contexte social de plus en plus préoccupant. Promis le ciel explore avec les thèmes de la solidarité, des migrations et de la quête d'identité, alors que la situation des migrants subsahariens devient de plus en plus précaire en Tunisie ces dernières années.

Aisha Can't Fly Away, un regard sur la vie des migrants au Caire
Réalisé par Morad Mostafa, Aisha Can't Fly Away nous raconte le quotidien d'Aisha, une jeune aide-soignante somalienne de 26 ans vivant à Ain-shams, un quartier du Caire, en Égypte, où réside une importante

communauté de migrants subsahariens. Présenté dans la catégorie Un Certain Regard, le film explore les tensions violentes entre les différentes communautés et les gangs qui contrôlent le quartier, dans l'indifférence des autorités. Après trois films courts, ce premier long-métrage de Morad Mostafa offre un regard intime et poignant sur les défis auxquels sont confrontés les migrants en Égypte, mettant en lumière les réalités de communautés souvent invisibilisées et ignorées. Il y raconte un quartier dans lequel il a lui-même vécu durant son enfance et où les pressions sociales s'accumulent sur les migrants qui y vivent. Son court-métrage I Promise You Paradise, présenté dans la Semaine de la Critique de Cannes en 2023, évoquait les parcours compliqués des migrants subsahariens en Égypte. Film court avec lequel il a d'ailleurs remporté cette année le prix Poulain d'or, cette année au Fespaco. Avec ce film, l'Égypte retrouvera pour la première fois la Croisette depuis Eshtebak de Mohamed Diab présenté en 2016.

Indomptables, le retour aux racines de Thomas Ngijol

L'humoriste Thomas Ngijol fait un sacré virage avec son nouveau film Indomptables, présenté à la Quinzaine des Cinéastes. Habitué de la comédie, il s'essaye ici au registre plus sombre du polar. Inspiré du documentaire Un crime à Abidjan de Mosco Levi Boucault, le film suit le commissaire Billong, qui enquête sur le meurtre d'un officier de police à Yaoundé, au Cameroun. À mesure que l'enquête progresse, il se re-



trouve confronté à des dilemmes moraux et éthiques qui le poussent à bout. À travers le personnage complexe de Billong qu'il incarne, Thomas Ngijol questionne les limites de la loi et de la morale dans une société en proie à la corruption et à la violence. Ce film entièrement tourné à Yaoundé semble déjà avoir conquis l'équipe de la Quinzaine des réalisateurs : « Thomas Ngijol est absolument extraordinaire, non seulement en tant que réalisateur, mais aussi en tant qu'acteur. L'ensemble de son casting est juste, ça nous a fait du bien de voir ce film camerounais alors qu'il était inattendu. »

My Father's Shadow, une première historique pour le cinéma nigérian

My Father's Shadow, réalisé par Akinola Davies Jr., est une étape importante pour le cinéma nigérian : c'est la première fois qu'un film nigérian est en sélection officielle à Cannes. Le film se déroule sur fond des élections présidentielles de 1993 au Nigeria. Organisées après des années

de régime militaire, ces élections visaient à rétablir un gouvernement civil. Cependant, ces élections, considérées comme les plus libres du pays à l'époque, ont été annulées par le général Ibrahim Babangida, alors chef de l'État. Ce qui a déclenché une crise politique majeure et conduit à une période prolongée d'instabilité avec une centaine de morts durant des manifestations. Dans ce long-métrage, le réalisateur suit l'histoire de deux jeunes frères qui passent une journée ensemble dans ce contexte troublé dans la mégapole de Lagos. Ce récit semi-autobiographique offre un aperçu des dynamiques familiales et politiques complexes de cette période tumultueuse de l'histoire nigérienne.

L'mina, au plus près du travail informel au Maroc

L'mina, un court-métrage de 26 minutes réalisé par Randa Maroufi, est présenté à la Semaine de la Critique. Le film se déroule à Jerada, une ville minière au Maroc, où l'exploitation du charbon, bien qu'officiellement

arrêtée en 2001, se poursuit de manière informelle. À travers une reconstitution du travail dans les puits, L'mina permet d'appréhender les conditions de vie des habitants de cette région. Le film utilise un dispositif de décor collaboratif, impliquant directement les résidents de Jerada qui jouent d'ailleurs leur propre rôle. Cette approche pleine d'authenticité met en lumière la résilience et la débrouillardise des communautés locales. Ce projet est le cinquième court-métrage de l'artiste plasticienne et réalisatrice franco-marocaine Randa Maroufi.

La Vie après Siham, un documentaire sur le deuil

La Vie après Siham, réalisé par le franco-égyptien Namir Abdel Messieh, est sélectionné par l'Acid (Association du cinéma indépendant pour sa diffusion). Son film précédent, La vierge, les coptes et moi, sortie en 2012, explorait avec humour sa relation avec sa terre natale et sa famille copte. Ce nouveau documentaire intime suit Namir, qui, après la disparition brutale de sa mère Siham, replonge dans ses souvenirs d'enfance et ceux de leur quartier. À travers une enquête sur son histoire familiale entre l'Égypte et la France, Namir explore les thèmes du deuil, de la mémoire et de l'identité. Le film est un hommage émouvant à Siham, mais aussi une réflexion sur l'impact durable de la perte d'un être cher. Un voyage introspectif qui utilise des archives familiales, des témoignages et des séquences contemplatives pour reconstituer la mémoire de sa sœur.

Clôture à Alger du premier Symposium international algérien de la Sculpture

La première édition du Symposium international algérien de la Sculpture a pris fin, jeudi soir à Alger, avec une grande exposition de sculptures dédiées à la Mémoire, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, de grandes personnalités du monde économique et culturel, ainsi que d'étudiants des Ecoles nationale et régionales des Beaux-Arts d'Algérie.

Accueilli depuis le 26 avril dernier à l'espace extérieur de l'Hôtel Mazafran de Zeralda, le 1er Symposium international algérien de la Sculpture, placé sous le signe de "La Mémoire", a été organisé à la double occasion du 70e anniversaire du déclenchement de la Guerre de libération nationale et de la Journée nationale de la Mémoire, célébrée le 8 mai de chaque année. La première édition de ce Symposium a consisté en l'organisation, durant une quinzaine de jours, d'ateliers en plein air réunissant une pléiade de sculpteurs algériens confirmés ainsi que d'autres venus de 18 pays, avec la mise à contribution de jeunes étudiants des Ecoles, nationale et régionales des Beaux-Arts d'Algérie qui ont participé à la réalisation d'œuvres, grandeur nature, sur des thématiques dédiées à la Mémoire et l'histoire de l'Algérie. Dans son allocution de clôture, M. Zouhir Ballalou a rappelé que cet événement, parrainé par ses bons soins et organisé par l'association "Tifastis pour la Culture et l'Identité", intervenait



dans le cadre de la stratégie de l'Etat, visant à "consolider la présence de l'Algérie sur la scène culturelle et artistique internationale", entre autres. Le ministre de la Culture et des Arts a, par ailleurs, salué la "participation des étudiants des Ecoles, nationale et régionales des Beaux-Arts

d'Algérie", qui ont, a-t-il dit, "gagné en expérience et en pratique de la sculpture en se frottant à leurs aînés sur des œuvres imposantes en volumes réalisées sur des thèmes en lien avec l'histoire et la mémoire". Durant ce premier symposium, déroulé du 26 avril au 8 mai, chacun des

sculpteurs, a poursuivi M. Ballalou, a "œuvré à restituer une partie de la mémoire de l'Algérie, racontant les gloires et les sacrifices de ses Martyrs, la résilience de son peuple et la détermination de sa jeunesse à en découdre avec l'abjection et la barbarie du colonialisme". Le ministre de la Culture et des Arts a estimé que les "enseignements du combat des algériens pour l'indépendance de leur pays, ainsi traduits en sculptures éternelles, constitueront des passerelles entre le passé et le présent et un acte de haute diplomatie culturelle". "Ce symposium est une grande réussite, c'est un acte fondateur appelé à porter haut le patrimoine culturel et historique de l'Algérie", a déclaré le Commissaire de ce bel événement Taher Hedhoud, avant d'ajouter, "voir autant de pays participants lors de cette première édition, est plus que réjouissant". Outre l'Algérie, plusieurs pays ont pris part à ce premier symposium, parmi lesquels, la Palestine, l'Italie, l'Egypte, la Chine, la Syrie, l'Allemagne, la Tunisie, la Jordanie, les USA,

l'Arabie Saoudite, l'Irak et le Koweït. Ballalou s'est ensuite rendu sur le terrain des ateliers devenu pour la circonstance, un espace d'exposition et fait le tour de toutes les œuvres réalisées, écoutant avec intérêt, les explications des artistes sur leurs inspirations et leurs conceptions. Convie à cette cérémonie de clôture pour assurer l'animation, l'Orchestre symphonique et le Choeur de l'Opéra d'Alger dirigé par le maestro Lotfi Saïdi et Zouhir Mazari, ont enchanté l'assistance avec un répertoire consacré à la musique universelle et un autre aux chants patriotiques. Organisé en collaboration avec, le groupe industriel de la Société nationale de Recherche et d'Exploitation minière (Sonarem) et la direction de l'Hôtel Mazafran, représentés par leurs premiers responsables, respectivement, M. Belkacem Soltani et M. Nour El Yamine Dekir, la cérémonie de clôture du premier Symposium international algérien de la sculpture, s'est achevée par la remise des distinctions honorifiques aux artistes participants.

Colloque à Alger sur le rôle des arts dans la préservation de la Mémoire nationale

Un colloque sur le rôle des arts dans la préservation de la Mémoire et l'écriture de l'histoire a été organisée, mardi à Alger, en présence du ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Ballalou, à l'occasion de la Journée nationale de la Mémoire, célébrée le 8 mai de chaque année. Dans une allocution qu'il a prononcée à l'occasion de ce colloque intitulé "Mémoire et Arts, représentation de la mémoire nationale dans les arts culturels", au palais de la Culture Moufidi-Zakaria, M. Ballalou a souligné l'importance de célébrer cette date qui marque le 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945, rappelant que plus de 45000 martyrs sont tombés au champ d'honneur dans "l'un des pires crimes lâchement perpétrés par la France coloniale contre une population civile sortie revendiquer son indépendance et le respect de sa dignité". Mettant en avant la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de consacrer la date du 8 mai, "Journée nationale de la Mémoire", M. Ballalou a rappelé que "la Mémoire nationale est le pilier fondamental de l'identité d'une nation", soulignant que "la responsabilité de la préserver incombe non seulement aux historiens, mais aussi aux artistes, aux écrivains et à tous les autres individus

créatifs". "Les arts ne sont pas un luxe esthétique, mais plutôt des tribunes vivantes de la mémoire, documentant les sacrifices, transmettant l'espoir et façonnant la conscience collective des générations futures", a-t-il également déclaré. Cette rencontre s'est notamment déroulée en présence du vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Monder Bouden, du président de la commission de la culture, de la jeunesse, du tourisme et de l'information du Conseil de la nation, Mahfoud Bousbaa, du président de l'Académie algérienne de la langue arabe, Cherif Meribai, du président de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel, Amar Bendjedda, et du directeur de l'Organisation de la diffusion du produit culturel et artistique, Smail Inzarene, organisateur de ce colloque. Lors de ce colloque, les interventions, en lien avec le sujet de la Mémoire nationale sous différents angles et l'apport des arts à la révolution pour l'indépendance du pays, se sont notamment focalisées sur le théâtre, le cinéma, les beaux-arts et la littérature pour enfants, en plus de quelques déclamations de poésie qui ont évoqué les épopées de la lutte armée et l'esprit d'appartenance, donnant ainsi, une touche émotionnelle et esthétique à cette rencontre. Ce colloque a également été l'occasion de rendre hommage



aux enseignants universitaires et aux poètes, venus de toutes les régions d'Algérie, et à des figures intellectuelles et culturelles, dont le réalisateur de documentaires sur l'histoire et la mémoire, Saïd Oulmi et l'ancienne ministre et romancière, Z'hor Ounissi. Répondant favorablement à la demande de Saïd Oulmi sur la nécessité de "consacrer un festival au cinéma de l'histoire et de la mémoire", le ministre de la Culture et des Arts a pris l'engagement d'y travailler et d'inscrire ce nouvel événement cinématographique dans le paysage audiovisuel et culturel al-

gérien, au regard, a-t-il précisé, de son "importance à préserver la mémoire, sauvegarder l'histoire et dénoncer le mensonge et la tromperie, entretenus dans les versions de la France coloniale". Evoquant sa série de documentaires sur les déportés de Cayenne qui ont, entre autre, permis aux petits enfants de ces victimes de la barbarie coloniale de retrouver leur origine, M. Oulmi a fait savoir que ces descendants vont visiter l'Algérie durant l'été 2025 et pour cette heureuse circonstance, il prépare un autre documentaire qu'il a intitulé "De l'oubli à la fierté".

MASSACRES DU 8 MAI 1945: Exposition de photographies du moudjahid Mohamed Kouaci à Tizi-Ouzou

Une exposition de photographies du Moudjahid et photographe, Mohamed Kouassi (1922-1996), est inaugurée mardi à la maison de la culture, Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, à l'occasion de la commémoration du 80e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Intitulée "Témoignages photographiques, 1958-1963", l'exposition de 110 photos qui s'étale jusqu'au 26 de ce mois de mai, immortalise différents événements de la Guerre de libération nationale, et des portraits de dirigeants de l'Armée de libération nationale (ALN) et du Front de libération nationale (FLN), et permet au public de découvrir des personnalités amies de l'Algérie et le combat du peuple algérien pour son indépendance. Elle retrace la vie des Algériens, simples citoyens et combattants, dans leur vie quotidienne, dans les villages, les camps de réfugiés, les centres d'entraînement et les bases de l'ALN ainsi que dans les maquis et les réunions des dirigeants de premier plan de la révolution, ou encore dans les forums et réunions internationales. En plus des photographies immortalisant les réfugiés dans leur vie de camps ou aux frontières, à leur retour en Algérie, les moudjahidine au maquis, les festivités et liesse au lendemain de l'indépendance, l'exposition comporte également des portraits de plusieurs personnalités de premier plan. Des chefs de la révolution, dont Mohamed Boudiaf, Ahmed Ben Bella, Hocine Ait Ahmed, Saâd Dahlab, Krim Belkacem, Lakhdar Bentobbal, ainsi que des amis de la révolution, dont les dirigeants, le général Josip Broz Tito, Patrice Lumumba, Fidel Castro et Che Guevara, sont immortalisés par le pionnier de la photographie en Algérie. "Le travail accompli par Mohamed Kouaci est d'une importance capitale pour la restitution et la transmission de l'Histoire de la guerre de libération et des premiers pas de la construction nationale, aux générations actuelles", a souligné Abderrahmane Djelfaoui, écrivain photographe, lors de sa présentation de l'exposition. Ses photographies étaient, d'abord, estampillées "Service photo du ministère de l'Information du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA)", puis au nom de l'agence Algérie presse service (APS) à sa création en décembre 1961. Né à Blida en 1922, Mohamed Kouassi a milité au sein du Parti du peuple algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) et rejoint, en 1955, alors étudiant à Paris, l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA) et la fédération de France du FLN.

La pièce « Bakaya ahlem » primée en Libye



La pièce de théâtre « Bakaya Ahlem » (bribes de rêves) a obtenu deux prix en Libye. Cette pièce théâtrale de l'Association « Essitar » de la wilaya d'El Oued s'est vue décerner les prix du meilleur

spectacle intégré et de la meilleure comédienne, à l'issue de la 3ème édition du Mondial Maghrébin du mono-drame, clôturée jeudi à El Beida, en Libye, a indiqué son metteur en scène, Ahmed Nabil

Messai.

Participation du Festival international du mono-drame

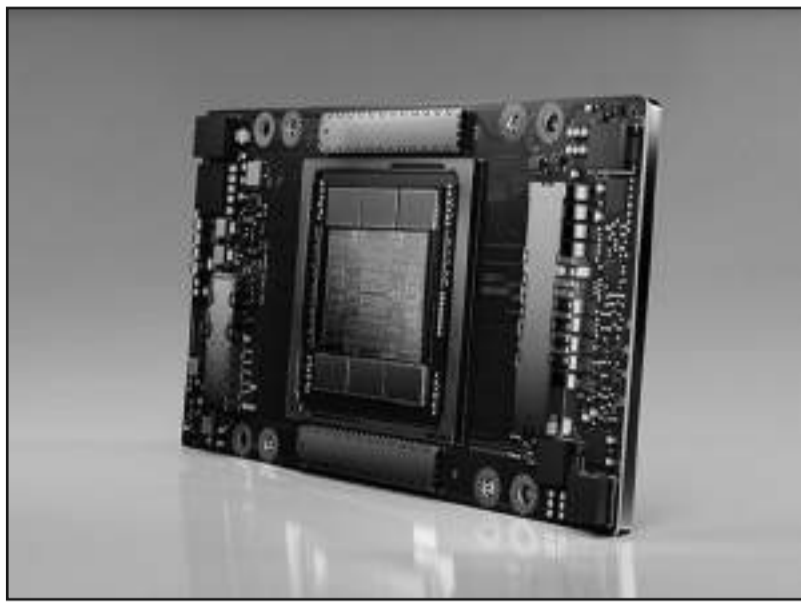
Adaptée du texte d'Abbes El Harbi et interprétée par Chourouk Khaled, cette pièce a décroché les deux meilleurs prix précités, sur évaluation du jury présidé par le comédien et metteur en scène libyen, Hassen Karfal, a ajouté Ahmed Nabil Messai. Produite par l'Association Essitar d'El-Oued, dans le cadre de son programme de 2025, ce mono-drame « Bakaya Ahlem », d'une durée de 45 mn, aborde des questions intéressantes le citoyen arabe, notamment la question principale de la Nation arabe et musulmane, en l'occurrence la cause palestinienne et ses répercussions sur la scène régionale et internationale, ainsi que le silence des pays devant les massacres et violations perpétrés par l'occupation sioniste contre la population de la bande de

Ghaza. Les trois autres prix ont été attribués à des œuvres libyennes : le meilleur comédien, Azzeddine Douili pour la pièce « El-Moumetil El-Akhir » (Dernier acteur), la meilleure scénographie au monodrame « Djaret El-Kamar » (Voisine de la lune) de l'atelier des arts de Benghazi, et le meilleur texte « El-Moumetil El-Akhir » de Abdelaziz Ouanis. Organisée à titre posthume en hommage au défunt réalisateur libyen, Azzeddine El-Mehdi, cette manifestation culturelle a enregistré la participation de 11 mono-drames présentés par cinq pays maghrébins, sélectionnés parmi une trentaine de pièces proposées. Le Mondial maghrébin du mono-drame a été organisé du 1 au 7 mai courant, sous l'égide du théâtre « El-Ghad » (avenir) à El Beida (Libye). La pièce « Bakaya Ahlem » devra participer à la deuxième édition du Festival international du mono-drame, prévue du 8 au 11 mai à Tunis, a-t-on fait savoir.

Les ventes de GPU en route vers les 100 MD\$ en 2024

L'essentiel des revenus provient des GPU utilisés pour l'IA et le HPC, qui ne représentent que quelques millions d'unités par an mais sont vendus à des dizaines de milliers de dollars l'unité. Il pleut de l'argent, du moins pour les fabricants de cartes graphiques.

Selon une récente étude de Jon Peddie Research, les ventes de GPU devraient atteindre les 100 Md\$ en 2024. Il s'agit d'une progression très importante sur un marché déjà en forte hausse. Cette croissance ne sera pas le fait des gamers, puisque comme le fait remarquer le cabinet d'études, dans son rapport qui indique que la plupart des bénéfices seront récoltés par Nvidia, la quasi-totalité des ventes est liée à l'explosion des infrastructures d'IA. Rien de surprenant pour qui suit l'actualité récente du secteur de l'IT. Quelques années seulement après la vente de GPU pour le minage de crypto-monnaies, la vente des accélérateurs GPU pour l'IA pour les centres de données a permis à Nvidia de devenir l'entreprise la plus valorisée de la planète, au moins en termes de capitalisation boursière. Pour replacer ce chiffre de 100 Md\$ dans son contexte, Statista estime qu'en 2023, le chiffre d'affaires mondial des smartphones était d'environ 500 milliards de dollars, et que les ventes de véhicules s'élevaient à environ 2 100 Md\$ pour les 20 plus grands constructeurs.



Une concurrence encore balbutiante
Nvidia est sans aucun doute le fournisseur de choix pour toute entreprise qui souhaite mettre rapidement sur pied des data centers flexibles et axés sur l'IA, à condition d'en

avoir les moyens. Le matériel d'IA de dernière génération de Nvidia devrait coûter entre 30 000 et 40 000 dollars par unité à l'échelon supérieur. Comparée à ce « gros matériel », une RTX 4090 a finalement l'air

très abordable ! Bien sûr, aujourd'hui, Nvidia n'est pas le seul acteur de ce marché, même s'il le domine clairement. Intel, AMD, Qualcomm et Broadcom sont tous sur ses talons, et même des acteurs inattendus comme Apple et Meta (Facebook) sont mentionnés dans la version courte du rapport du cabinet Jon Peddie Research. Il convient de souligner que la vente de puces pour les centres de données d'IA n'est pas le seul moyen de se faire une place sur le marché des GPU. Il y a évidemment aussi les processeurs graphiques discrets et intégrés pour PC, smartphones et tablettes, les consoles de jeu, et même du matériel plus spécialisé pour les voitures, les casques VR et les « wearables » comme les montres connectées. Comme l'indique le rapport, « les GPU sont devenus omniprésents et on en trouve dans presque tous les produits industriels, scientifiques, commerciaux et grand public fabriqués aujourd'hui ». En fait, le volume total de la part de marché consacrée à l'intelligence artificielle est relativement faible, même si c'est elle qui génère la plus grande part des bénéfices. En

bref : les gens vont continuer à jouer à des jeux et à regarder des vidéos en streaming, même s'ils s'adressent à ChatGPT pour sortir momentanément de leur isolement numérique. Il faut bien que quelqu'un fabrique et vende ce matériel. Il sera intéressant de voir comment l'accent mis sur les ventes interentreprises à forte marge affectera la production de Nvidia en 2025, et comment le reste du marché s'y adaptera. Après tout, la société ne peut fabriquer qu'un nombre limité de puces, et elle ne cherchera pas à faire 500 dollars de bénéfice sur une RTX 5090 Ti Super-Duper Magnum MAX haut de gamme si elle peut gagner plus sûrement 10 000 dollars en vendant une puce à la prochaine startup d'IA qui se lance avec l'aide d'investisseurs généreux. Cela pourrait permettre à AMD, Intel et d'autres de tenter de vendre davantage de GPU au grand public, en particulier dans le milieu et le bas de gamme. Mais tout cela est très autocentré. La seule chose que l'on peut affirmer avec certitude, c'est que, dans un avenir proche, la vente de GPU va rapporter beaucoup d'argent.

Les cadres intermédiaires vont sortir gagnants de l'IA

Les fonctions subalternes étant susceptibles d'être allégées par l'IA, les cadres intermédiaires auront un poids plus important dans les futures organisations et des rôles plus spécialisés, selon une étude de Capgemini. À mesure que l'IA générative s'implante dans les entreprises, la structure des organisations va inévitablement se transformer, en particulier au niveau des couches de direction et de management, selon une étude de Capgemini à laquelle ont participé 1 500 managers de 500 organisations, situées dans 15 pays. La majorité (51%) des personnes interrogées pensent que les postes de décisionnaires deviendront des fonctions de niche du fait de l'utilisation de l'IA générative. Cela signifie que les dirigeants devront également être experts dans divers domaines, tels que l'analyse des données, la stratégie d'IA, l'évaluation éthique des modèles et la gestion des risques. La conséquence ? 53% des cadres interrogés pensent que l'IA générative fera évoluer les structures organisationnelles vers une forme en diamant, avec moins de postes subalternes, mais une couche de cadres intermédiaires plus fournie. Les postes subalternes devraient passer de 44% de l'organisation aujourd'hui à 32% dans trois ans, tandis que les cadres intermédiaires connaîtraient une évolution inversée (de 44% à 53%). « Une grande responsabilité des dirigeants » « Étant donné que le modèle opérationnel est en train de changer, il est très important de comprendre le rôle du cadre intermédiaire est de soutenir le développement de ce dernier », souligne

Caroline Segerstén Runervik, responsable des pays nordiques chez Capgemini. « Il y aura une pression sur les nouvelles embauches si [une entreprise ne mène pas] un travail de transformation structurelle autour de l'IA et si elle ne s'efforce pas d'attirer des employés jeunes et techniquement forts. Sur ce terrain, en tant que dirigeants, nous avons une grande responsabilité. » Près des deux tiers (65%), des dirigeants déclarent que l'IA générative peut faciliter des tâches complexes, telles que la planification et les prévisions, et 57% pensent que l'IA peut être utilisée pour gérer le recrutement et des opérations similaires. En outre, selon l'enquête, l'IA générative pourrait accélérer l'évolution de carrière des employés débutants vers des rôles d'encadrement des fonctions opérationnelles, 51% des répondants estimant que ce phénomène se produira dans leur secteur au cours des trois prochaines années. Moins de la moitié des personnes interrogées (47%) expliquent toutefois que l'utilisation actuelle la GenAI a rendu leur rôle de manager plus stratégique. À mesure que l'IA générative s'implante dans les entreprises, la structure des organisations va inévitablement se transformer, en particulier au niveau des couches de direction et de management, selon une étude de Capgemini à laquelle ont participé 1 500 managers de 500 organisations, situées dans 15 pays. La majorité (51%) des personnes interrogées pensent que les postes de décisionnaires deviendront des fonctions de niche du fait de l'utilisation de l'IA générative. Cela



signifie que les dirigeants devront également être experts dans divers domaines, tels que l'analyse des données, la stratégie d'IA, l'évaluation éthique des modèles et la gestion des risques. La conséquence ? 53% des cadres interrogés pensent que l'IA générative fera évoluer les structures organisationnelles vers une forme en diamant, avec moins de postes subalternes, mais une couche de cadres intermédiaires plus fournie. Les postes subalternes devraient passer de 44% de l'organisation aujourd'hui à 32% dans trois ans, tandis que les cadres intermédiaires connaîtraient une évolution inversée (de 44% à 53%).

« Une grande responsabilité des dirigeants »

« Étant donné que le modèle opérationnel est en train de changer, il est très important de comprendre le rôle du cadre intermédiaire est de soutenir le développement de ce dernier », souligne Caroline Segerstén Runervik, responsable des pays nordiques chez Capgemini. « Il y aura

une pression sur les nouvelles embauches si [une entreprise ne mène pas] un travail de transformation structurelle autour de l'IA et si elle ne s'efforce pas d'attirer des employés jeunes et techniquement forts. Sur ce terrain, en tant que dirigeants, nous avons une grande responsabilité. » Près des deux tiers (65%), des dirigeants déclarent que l'IA générative peut faciliter des tâches complexes, telles que la planification et les prévisions, et 57% pensent que l'IA peut être utilisée pour gérer le recrutement et des opérations similaires. En outre, selon l'enquête, l'IA générative pourrait accélérer l'évolution de carrière des employés débutants vers des rôles d'encadrement des fonctions opérationnelles, 51% des répondants estimant que ce phénomène se produira dans leur secteur au cours des trois prochaines années. Moins de la moitié des personnes interrogées (47%) expliquent toutefois que l'utilisation actuelle la GenAI a rendu leur rôle de manager plus stratégique.

L'intelligence artificielle, nouvelle priorité des directions financières

L'IA générative permet d'automatiser des tâches, d'identifier des tendances de marché ou encore de détecter des fraudes. Un outil de plus en plus prisé par les directions financières, mais dont le déploiement nécessite de respecter certaines règles... Tout a commencé par une expérimentation, presque sur un mode ludique. Avec sa responsable consolidation, Cherifa Hemadou, la directrice administrative et financière (DAF) de Virbac demande à un outil d'intelligence artificielle de

leur faire un résumé de la norme comptable IFRS 15 et de ses impacts potentiels sur les comptes du spécialiste français de la santé animale. Jusqu'ici, ce travail fastidieux pouvait prendre plusieurs jours. Il nécessite en effet de comprendre et digérer des dizaines de pages écrites dans une langue technique. Mais cette fois, il a pris quelques minutes. « Le niveau de qualité n'était pas mal du tout, se souvient Cherifa Hemadou. Ça a allumé des petites étoiles dans les

yeux de ma responsable consolidation. »

Améliorer la qualité de l'information financière

Depuis, la directrice financière a multiplié les tests, par exemple en demandant à l'intelligence artificielle (IA) de résumer des contrats de financement ou encore de préparer des entretiens d'embauche. Convaincue, elle a porté le sujet au niveau du groupe en créant des ateliers avec ses collègues et les res-

ponsables informatiques. Prochaine étape : le déploiement d'un outil interne. Cherifa Hemadou, par ailleurs déléguée régionale de l'Association française des trésoriers d'entreprise (Afte), n'est pas un cas isolé. Selon une étude réalisée par le cabinet d'audit PWC, l'intelligence artificielle, qui permet d'améliorer la qualité de l'information financière ou de réduire les coûts, fait partie des trois priorités des DAF, avec la gestion du cash et la responsabilité sociétale des entreprises (RSE).

L'IA, une bombe à retardement juridique

Les développeurs qui utilisent l'IA pour écrire du code peuvent enfreindre les droits d'auteur ou les licences open source, exposant ainsi leurs employeurs à des poursuites judiciaires. Un risque qui s'aggravera à mesure que l'ingénierie logicielle nativement boostée à l'IA s'imposera. Les agents générateurs de code informatique, reposant sur l'IA, devraient prendre en charge une grande partie du développement de logiciels dans les années à venir, mais ce changement s'accompagnera d'un risque juridique en matière de propriété intellectuelle. Les agents à base d'IA constitueront un progrès par rapport aux assistants de développement basés sur l'IA, ou copilotes, utilisés aujourd'hui par de nombreux programmeurs pour écrire des bribes de code. Mais comme les agents de codage sont susceptibles d'écrire davantage de logiciels et d'accomplir des tâches habituellement dévolues aux développeurs débutants, les entreprises devront surveiller de près les résultats de leurs robots codeurs, selon des juristes spécialisés dans la technologie. Selon Jeffrey Gluck, avocat au cabinet Panitch Schwarze, spécialisé dans la propriété intellectuelle, des médias et des artistes ont déjà intenté plusieurs actions en justice devant les tribunaux américains pour violation du droit d'auteur contre des fournisseurs d'IA, les plaignants accusant ces derniers d'utiliser leur matériel pour entraîner leurs modèles d'IA ou les plagier dans les résultats proposés aux utilisateurs. La même chose pourrait se produire avec le code d'un logiciel, même si les entreprises ne partagent généralement pas leur code source, dit-il. « Le résultat enfreint-il quelque chose que quelqu'un d'autre a fait ? Plus l'IA a été entraînée en utilisant le travail d'un auteur comme données d'entraînement, plus il est probable que le résultat ressemble à ces données de départ », souligne l'avocat.

Comment l'IA a-t-elle été formée ?

Au-delà de la possibilité que des agents de codage à base d'IA copient des lignes de code, les tribunaux devront décider si les fournisseurs d'outils technologiques peuvent utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur - y compris certains codes sources - pour entraîner leurs modèles, explique Jeffrey Gluck. « Au niveau des grands modèles de langage, la question du droit d'auteur n'a pas encore été résolue », dit-il. Les questions juridiques ne sont pas près de disparaître, ajoute Michael Word, avocat spécialisé dans la propriété intellectuelle et les technologies de l'information au cabinet Dykema Gossett. « Nous voyons déjà la possibilité d'utiliser l'IA en arrière-plan, essentiellement pour rédiger des parties importantes du code », dit l'avocat. Via l'interface utilisateur, vous indiquez ce que vous souhaitez que votre application fasse, vous appuyez sur un bouton et le code est généré en arrière-plan. « Sans un examen du code généré par l'IA, les organisations peuvent s'exposer à des poursuites judiciaires, ajoute-t-il. « Il y a beaucoup de travail à mener en coulisses autour de ces bouts de code unitaires qui peuvent être empruntés, ajoute Michael Word. Ces emprunts proviennent-ils tous d'une seule source ou de sources multiples ? ».

أخبار وطنية

روبورتاجات

تحقيقات

حوارات

تسالي...

EL-DIWAAN

الديوان

يومية وطنية متخصصة ثقافية





Samedi 10 Mai 2025

Une collision entre 2 bus fait un bilan provisoire de 13 blessés

La protection civile a fait état de 13 personnes blessées dans un accident de la circulation survenu entre deux bus de transport de voyageurs dans la wilaya de Jijel. Selon le même corps l'accident s'est produit vers 15h lorsque deux bus de transport de voyageurs sont entrés en collision sur la route nationale n°142, dans la commune de Taher.

L'Américain Robert Francis Prevost élu pape

L'Américain Robert Francis Prevost, 69 ans, est devenu jeudi le premier pape originaire des Etats Unis sous le nom de Léon XIV, a annoncé le Vatican. Créé cardinal en 2023 par l'ancien pape François qui a porté son ascension au Vatican, Robert Francis Prevost était avant son élection membre de sept dicastères (l'équivalent de ministères au Vatican).

TCHAD:

Youssouf Boy, ex-directeur de cabinet du président, condamné à 5 ans de prison

Idriss Youssouf Boy est condamné à cinq ans de prison et un million de francs CFA d'amende pour corruption passive. L'ancien ministre et directeur de cabinet du président tchadien voit les charges de trafic d'influence et abus de fonction requises par le procureur disqualifiées par le juge. L'homme d'affaires About Hachim Boudier, qui avait initialement porté plainte contre Idriss Youssouf Boy pour escroquerie, est condamné à la même peine pour corruption active. Les avocats d'Idriss Youssouf Boy font appel de la décision.

AFRIQUE DU SUD:

Empoisonnement massif de vautours dans le parc Kruger

Empoisonnement massif de vautours dans le célèbre parc Kruger en Afrique du Sud. Selon l'agence des parcs nationaux sud-africains SAN Parks, qui a révélé jeudi 8 mai, cette morbide découverte, 123 vautours, de différentes espèces en voie de disparition, sont morts après avoir ingéré les restes empoisonnés d'un éléphant. La carcasse du pachyderme servait d'appât. Elle avait été préalablement imprégnée de pesticides hautement toxiques par des braconniers sans scrupules.

SUEDE :

Trente-trois femmes ont subi une ablation de l'utérus par erreur dans le même hôpital

En un an, une trentaine de patientes de l'hôpital universitaire d'Uppsala ont été faussement diagnostiquées d'un cancer de l'utérus, conduisant à une ablation de l'organe qui n'était pas nécessaire. Dans un hôpital suédois, entre 2023 et 2024, trente-trois femmes ont subi une hystérectomie, ablation chirurgicale de l'utérus, après avoir été diagnostiquées par erreur d'un stade préliminaire du cancer de l'utérus, a annoncé, ce mardi, la direction de l'hôpital. « Nous regrettons profondément ce qu'il s'est passé.

TRIBUNAL DE BIR MOURAD RAÏS: 4 individus placés en détention provisoire pour spéculation sur la vente de véhicules de fabrication locale

Le Tribunal de Bir Mourad Raïs (Cour d'Alger) a ordonné le placement en détention provisoire de quatre (4) prévenus accusés de spéculation illégale sur la vente de véhicules de fabrication locale, a indiqué jeudi un communiqué du Procureur de la République près le même tribunal. Conformément aux dispositions de l'article 11 du Code de procédure pénale, le Procureur de la République près le Tribunal de Bir Mourad Raïs informe l'opinion publique que, suite à une publication sur la plateforme électronique Ouedkniss contenant des photos montrant plus d'un véhicule de type Fiat Doblo Panorama 2025, et dont l'auteur propose une voiture à la vente au prix exorbitant de 505 millions de centimes, une enquête préliminaire a été ouverte, qui s'est soldée par l'arrestation d'un concessionnaire agréé auprès de la marque Fiat répondant aux initiales (S.A.), et des prévenus (D.CH), (N.A.M.A.) et (S.S)", a précisé la même source. "Le 8 mai 2025, les concernés ont été présentés devant le



parquet de la République et ont été poursuivis selon les procédures de comparution immédiate pour spéculation illicite avant le report de l'affaire, en ordonnant le placement des accusés en détention provisoire", conclut le communiqué. **Widad.N**

ENIE:

Lancement prochain de la production de 2 millions de tablettes électroniques au profit des établissements éducatifs



L'Entreprise Nationale des Industries Electroniques (ENIE) s'apprête à lancer la production de deux (2) millions de tablettes électroniques destinées à plus de 8.800 établissements éducatifs au cours de l'année 2025, a déclaré, mercredi, le PDG de l'entreprise,

Mohamed Abbes Bourassi. Dans une déclaration à l'APS en marge de la réouverture du showroom de l'entreprise, au niveau de la rue Hassiba Benbouali (Alger), M. Bourassi a affirmé que son entreprise "entamera, au cours de l'année 2025, la production de deux millions de tablettes électroniques dans le but d'équiper 8.810 établissements éducatifs à travers le territoire national, en application du programme du président de la République dans le domaine de l'éducation". L'entreprise avait précédemment fourni des équipements similaires à plusieurs écoles à travers le pays durant les années 2022 et 2023, a rappelé le responsable, soulignant que le taux d'intégration locale dans ces outils a atteint 30%, tout en exprimant la disposition de son entreprise à conclure des partenariats internationaux permettant d'accroître ce taux à l'avenir. **Soud.S**

LE MCO DEFIERA KHENCHLA AUJOURD'HUI AVEC BAKOOH MAIS SANS MOTRANI :

ABDELKADER AMRANI : « Le maintien se jouera lors de ce mois de mai »

C'est aujourd'hui que débute la 25ème journée avec ce choc pour la survie en première division et le match qui opposera au stade Hammam Ammar de Khenchla entre la formation locale et le Mouloudia d'Oran, une partie qui se jouera sans les inconditionnels des deux équipes après la sanction de la LFP suite aux incidents qui ont émaillés le match USMK-PAC. Les Oranais ont rallié hier la ville de Khenchla après avoir passé la nuit de jeudi dans la ville de Constantine, avec la ferme intention de revenir avec le meilleur résultat possible au moins le point du match nul, ce qui sera compliqué, surtout lorsqu'on sait que le MCO voyage mal et n'a pu ramener depuis le début de la saison qu'un seul point lors de la phase aller, c'était face au Paradou au stade du 5 juillet. Pour ce match, le staff technique pourra compter sur l'attaquant ghanéen, Maxwell Bakoooh, qui jouera un match spécial contre son ex-équipe, au moment où il y aura certaines absences, dont celle de Motrani Zoubir, en raison d'une blessure. Le coach Amrani avoue que son équipe doit ramener des points de l'extérieur : « On sera appelé à améliorer nos statistiques hors de nos bases, puisque le maintien passera par de bons résultats hors de nos bases, à commencer par le match de Khenchla, pour nous le maintien se jouera lors de ce mois de mai, on doit bien négocier nos



sorties, même si je sais bien que le maintien risque de se jouer jusqu'à la dernière journée». Le point abordé par Amrani aussi sont les blessures répétitives de certains éléments : « dommage il y a des blessures qui se répètent en plus comment peut-on expliquer qu'un joueur se blesse dans sa chambre d'hôtel, pour moi ce n'est pas du tout professionnel ». A noter enfin que l'équipe réserve continue de manger son main noir en perdant aussi face à Magra au stade Ahmed Zabana sur le score de 5 buts à 1, pour certains c'est le résultat d'une faillite totale de la gestion des jeunes catégories au club ! **L.Nacer**

CNR :

Lancement de la plateforme "CIS" au profit des futurs retraités

La Caisse nationale des retraites (CNR) a lancé, mercredi, un nouveau service numérique, à savoir la plateforme : "Compte individuel du salarié" (CIS) qui simplifie aux futurs retraités la consultation de leur parcours professionnel et ce deux ans avant l'âge légal de retraite, indique un communiqué de la Caisse. Ce service est disponible via mobile et la plateforme électronique cis.cnr.dz, créée par la CNR pour permettre "à l'assuré social, futur retraité, de consulter son parcours professionnel en prévision de la constitution de son dossier de retraite et ce deux ans avant l'âge légal", ajoute le communiqué. La

plateforme en question permet de "consulter la fiche de carrière, d'actualiser et de finaliser, le cas échéant, les périodes d'activité salariée manquantes et de transmettre à distance les pièces justificatives comme les fiches de paie et les attestations de travail...en sus de télécharger ou imprimer ou copier leur fiche de carrière". La CNR précise "qu'il faut télécharger l'application via le lien <https://bit.ly/4jNT064> pour pouvoir utiliser la plateforme". Parmi les conditions d'inscription, la CNR exige "l'âge de 58 ans pour les hommes et 50 ans pour les femmes". **Bouchra.M**

Eteint depuis 16 millions d'années, cet animal refait surface

Le site Australien McGraths Flat dévoile un trésor fossile inattendu. Des chercheurs viennent d'y identifier une ténthède éteinte, unique en Australie. Ce spécimen de Baladi waru, ancien de seize millions d'années, offre des indices précieux sur l'évolution des pollinisateurs. Les ténthèdes, souvent prises pour des mouches, appartiennent pourtant aux guêpes. Leur ovipositeur en forme de scie sert à déposer des œufs sur des plantes hôtes.

Netflix dépasse les 300 millions d'abonnés dans le monde

Fin 2024, Netflix comptait 301,6 millions d'abonnés dans le monde. Un record boosté grâce à 19 millions de nouveaux utilisateurs de la plateforme au 4e trimestre 2024. Ce succès de la plateforme de streaming est dû en partie aux événements sportifs en direct et des contenus phares comme Squid Game.

HAÏTI:

Près de 30 membres de gangs tués par des habitants et la police

Une coalition de gangs a lancé lundi soir une offensive dans la capitale pour renverser le pouvoir en place. L'offensive a viré au règlement de compte. A Port-au-Prince, capitale d'Haïti, 28 membres de gangs ont été tués dans la nuit de lundi à jeudi alors qu'ils avaient lancé une attaque dans plusieurs quartiers de la ville. Ils ont été abattus par la police... mais aussi par des habitants venus prêter main-forte aux forces de l'ordre, indiquent les autorités.

Découverte d'un têtard géant datant du Permien

Un fossile de têtard de seize centimètres intrigue les scientifiques. Découvert en Patagonie, il pourrait bien redéfinir notre compréhension de l'évolution des grenouilles. Cette trouvaille exceptionnelle lève le voile sur un lointain passé aquatique où des têtards géants parcouraient les mares du Jurassique, il y a 161 millions d'années.

UKRAINE :

Deux morts dans une fusillade près de Kiev, le tueur arrêté

Un militaire et sa belle-mère ont été tués dans une fusillade jeudi dans la région de Kiev, a indiqué la police en précisant qu'il s'agissait d'un conflit personnel et que le tueur présumé avait été arrêté. « Des policiers ont mené une opération spéciale et arrêté » l'homme de 63 ans, a indiqué la police dans un communiqué. Selon cette dernière, le militaire avait vendu il y a un mois une arme au suspect pour 1.000 dollars, avant de réclamer jeudi qu'il lui verse une somme supplémentaire, ce qui a suscité un « conflit » entre eux.

DEPUIS UN ROOFTOP AUX CANARIES :

Un Espagnol de 48 ans est mort en prenant un selfie

Un Espagnol de 48 ans est mort en prenant un selfie depuis un rooftop aux Canaries. Un nouveau selfie mortel. En Espagne, sur l'île de Grande Canarie, un homme de 48 ans est mort en chutant du 8e étage d'un hôtel, dans la nuit de samedi à dimanche. Cet Espagnol se trouvait sur le rooftop du bâtiment, sur la plage de Las Canteras, à Las Palmas de Grand Canaria, rapporte La Provincia. Selon le journal espagnol, l'homme était adossé à la balustrade en train de prendre un selfie, avec la plage en arrière-plan, quand il a soudainement basculé dans le vide. L'homme a fait une chute de 25 à 30 mètres.